JUILLET 1951

N° 301 - 100 FRANCS

France ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

S. A. R. CHARLOTTE, GRANDE-DUCHESSE DE LUXEMBOURG, SOUVERAINE AIMÉE D'UN PAYS ACCUEILLANT ET PROSPÈRE

Un choix unique au Comptant ou à Crédit chez le plus grand Spécialiste

PHOTO-HALL
5, RUE SCRIBE. PARIS-OPÉRA
CATALOGUE GÉNÉRAL FRANCO

PASSE-TEMPS PROFITABLE —

Voulez-vous SAVOIR DESSINER?

DES MILLIERS ONT RÉUSSI par la MÉTHODE A.B.C.

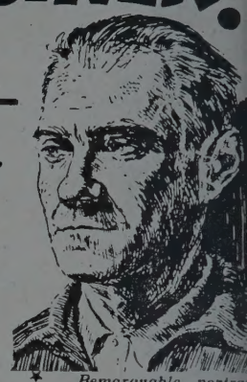

Remarquable portrait plein de vérité, exécuté avec finesse et habileté par un élève de nos cours par correspondance

SI VOUS SAVEZ ÉCRIRE... VOUS POUVEZ DESSINER...

N'avez-vous pas dit souvent : "Si seulement je savais dessiner !" Soyez-en persuadés : cette faculté, vous pouvez l'acquérir très facilement. Si vous savez écrire, vous pouvez dessiner. La méthode A.B.C. de Dessin vous apprend à retrouver dans tout ce qui vous entoure les lignes, les courbes, les formes dont vous vous servez quotidiennement en écrivant. Elle vous montre comment les employer, comment les unir l'une à l'autre pour représenter n'importe quel modèle par traits précis et fermes. Après, tout devient facile.

Cette jolie silhouette à la sanguine est l'œuvre délicate d'un de nos élèves devenu maintenant professionnel.

RENSEIGNEZ-VOUS : Grâce à cette étonnante méthode vous pourrez chez vous apprendre tout seul à dessiner non par d'impersonnelles copies, mais de véritables croquis, des études directes d'après nature. Ce sera pour vous, dès la première leçon, d'un intérêt passionnant. Et si vous envisagez la vente de vos dessins, ils seront d'un rendement très appréciable.

GRATUIT

Demandez la curieuse brochure illustrée (offerte gratuitement) où sont exposés les principes de cette nouvelle méthode et les moyens de vous spécialiser, sans frais supplémentaires, si vous le désirez.

Envoyez ce Coupon pour ALBUM GRATUIT

ÉCOLE A.B.C. DE DESSIN (Stud. A 63)
12, rue Lincoln (Champs-Élysées), **Paris (8e)**
Veuillez m'envoyer sans engagement votre album illustré donnant tous renseignements sur la méthode A.B.C. (Ci-joint 2 timbres pour frais d'envoi).

Nom .....
Adresse .....
Pour la Belgique : 18, rue du Méridien, Bruxelles

LES BANQUES ET LES BANQUIERS
groupés dans

L'ASSOCIATION DES BANQUES ET BANQUIERS LUXEMBOURGEOIS

ainsi que la

CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

se tiennent à votre disposition pour toutes opérations de banque et de change.

BANQUE CENTRALE, Luxembourg,
26, avenue de la Liberté.

BANQUE COMMERCIALE, Luxembourg,
33, boulevard Royal.

BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG, Luxembourg,
14, rue Aldringer.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG,
Luxembourg, 2 bis, boulevard Royal.

BANQUE MATHIEU FRÈRES, Luxembourg,
place de la Gare.

CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, Luxembourg
1, place de Metz.

CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE,
Luxembourg, Grand-Rue.

CRÉDIT LYONNAIS, Luxembourg,
26 a, boulevard Royal.

LA LUXEMBOURGEOISE, S. A. d'assurance et de placement, Luxembourg,
coin Grand-Rue et du boulevard Royal.

UNION FINANCIÈRE LUXEMBOURGEOISE, Luxembourg,
69, boulevard de Stalingrad.

V. STEINMETZER, banquier, Luxembourg,
28, rue Joseph-Junck.

LE

GROUPEMENT

DES

INDUSTRIES SIDÉRURGIQUES LUXEMBOURGEOISES

Société des Hauts fourneaux
et Aciéries de Differdange-
St-Ingbert Rumelange S. A.

H. A. D. I. R.

Société minière et métallurgique
de

RODANGE

S. A.

ACIÉRIES RÉUNIES
de Burbach-Eich-Dudelange
S. A.

A. R. B. E. D.

Tous produits sidérurgiques

LES VIEILLES ET BONNES MAISONS DU LUXEMBOURG

Gilly
CHAUSSURES
Rue du Marché-aux-Herbes
Luxembourg
Chaussures américaines "Walk-Over"
Chaussures françaises "Pérugia"

Maison BRASSEUR
Fondée en 1852
Fournisseur de la Cour
La maison de la femme chic et de l'homme de goût

Maison LASSNER
Fournisseur de la Cour
PORCELAINES ET CRISTAUX
46, place Guillaume Luxembourg

Paul Speller
JOAILLIER
65, Grand'Rue Luxembourg

REUTER-HEUARDT
Fondée en 1817
La plus ancienne maison du Grand-Duché
14, Grand'Rue Luxembourg

CAPESIUS & REDING
Meubles de style et meubles modernes
56, av. de la Liberté Luxembourg

NAMUR
Fournisseur de la Cour
CONFISEUR
Luxembourg

MESSAGERIES PAUL KRAUS
Maison fondée en 1806
Dépositaire général de journaux et publications pour le Grand-Duché de Luxembourg
Concessionnaire des bibliothèques des gares
Librairie en gros
Luxembourg

NEW-ENGLAND
FR. SEYLER & Cie
Spécialité du beau vêtement pour hommes, jeunes gens et enfants.
Rayon spécial de mesure.
Coupeur de premier ordre.
76-78, Grand'Rue Luxembourg

MONDORF
Hôtel du Grand Chef
Fondé en 1842
Le premier en date .. ... Le premier en rang

Hôtel ELITE
MAISON DE TOUT PREMIER ORDRE
MONDORF-LES-BAINS

ECHTERNACH
HOTEL BEL-AIR
Restaurant-Bar
Dans son parc, 4 ha au bord de la Sure
Tél. : 159 Echternach

7me ANNÉE — NUMÉRO 301 21 JUILLET 1951

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

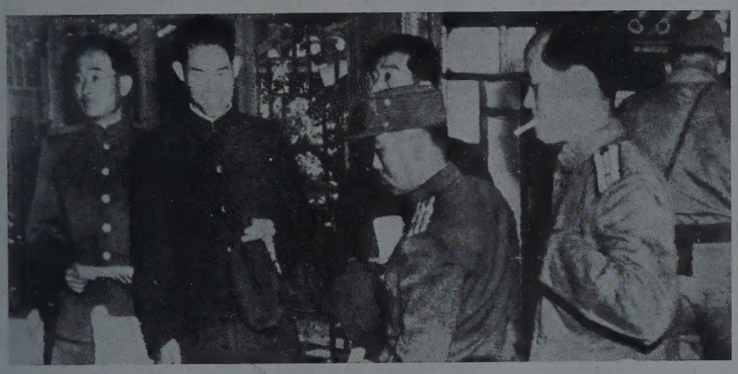

LES NÉGOCIATIONS DE KAESONG

Depuis le 10 juillet le monde entier a tourné ses regards vers la petite ville de Kaesong (ci-dessus), située sur la ligne de feu, à 3 kilomètres au sud du 38e parallèle. C'est là, en effet, que les représentants des forces armées des Nations Unies avaient mission de négocier avec les chefs des armées nord-coréenne et chinoise les conditions d'un éventuel « cessez le feu ». Le vice-amiral Turner Joy, commandant en chef de la marine américaine d'Extrême-Orient, était à la tête des cinq plénipotentiaires des Nations Unies, parmi lesquels figuraient le général sud-coréen Paik Sun Yup, tandis que la délégation sino-coréenne, dirigée par le lieutenant-général Nam Il, vice-président de la République communiste nord-coréenne et chef d'état-major général, comprenait deux généraux chinois.

Chaque délégation était assistée de conseillers et d'interprètes. Les négociations, qui se sont ouvertes dans une atmosphère de méfiance, se présentaient sous un jour délicat. Dès le début, en effet, les représentants communistes se sont efforcés de faire figurer parmi les conditions d'armistice le retrait de Corée des troupes étrangères, tandis que les plénipotentiaires de l'O. N. U., soucieux d'obtenir avant le « cessez le feu » des garanties formelles touchant l'exécution de l'accord, insistaient pour limiter la discussion aux seules questions d'ordre militaire relatives à la cessation des hostilités.

LES PRÉLIMINAIRES FURENT NÉGOCIÉS PAR LES COLONELS AMÉRICAINS KINNEY ET MURRAY ET PAR LE COLONEL SUD-CORÉEN SOO YOUNG LIE, QU'ON VOIT EN HAUT ET CI-CONTRE PRÈS DE LEUR HÉLICOPTÈRE, AINSI QUE PAR TROIS ÉMISSAIRES SINO-CORÉENS (PHOTOGRAPHIE DU CENTRE).

Documents transmis de Tokio par radio.

ACTUALITÉS MONDIALES D

BERLIN. A l'heure où les Alliés de l'Ouest proclamaient la fin de l'état de guerre avec l'Allemagne un « mémorial » a été inauguré à Berlin-Ouest en souvenir du pont aérien qui eut raison du blocus soviétique.

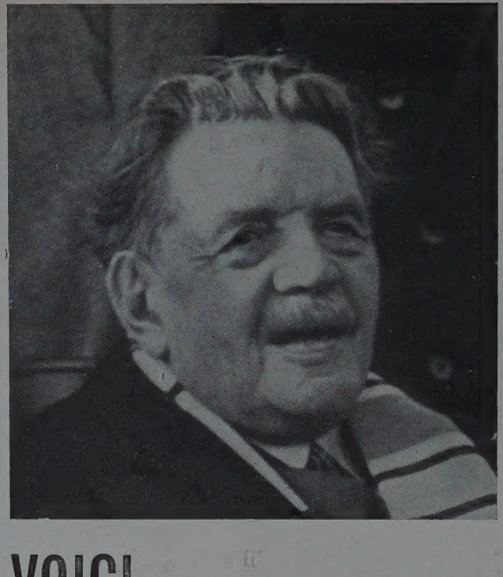

VOICI L'HOMME DE LA SEMAINE

M. EDOUARD HERRIOT, brillamment réélu président de l'Assemblée nationale nouvelle par 334 voix sur 587 votants, a montré à ses collègues dans son discours inaugural que la tâche des gouvernements prochains sera austère et qu'il serait démagogique d'annoncer un régime de facilité et de complaisance.

MILAN. A l'occasion du Congrès mondial d Confédération des syndicats libres, qui a réaffir volonté de lutter contre le totalitarisme, une g manifestation populaire a eu lieu sur la place du D

WASHINGTON. M. Truman signe la lettre dans laquelle il fait connaître au président du Soviet suprême la résolution du Congrès exprimant l'amitié du peuple américain envers les peuples de l'U. R. S. S.

LIVOURNE. Cette mâture, dont les enchevêtrements rappellent les temps révolus de la marine à voile, est celle du navire-école italien *Amerigo Vespucci*, qui a levé l'ancre pour une croisière en Amérique.

PARIS. A la Sorbonne M. Vincent Auriol, prés la distribution des prix du concours général, fe M. Y. Cannac, de Chartres, premier prix de compo française à seize ans, auquel il remet un vase de Se

NEW-YORK. Lancé en plein vol d'une superforteresse, ce minuscule avion à réaction, le Douglas *Skyrocket*, a battu tous les records en dépassant la vitesse de 2.000 km.-h. et l'altitude de 19.000 mètres.

VERSAILLES. M. Albert Sarraut, ancien président du Conseil, a été élu président de l'Assemblée de l'Union française en remplacement de M. Jacques Fourcade, élu député des Hautes-Pyrénées aux récentes élections.

NEW-DELHI. Le Dr Frank Graham, représentant Nations Unies aux Indes et au Pakistan, est a dans la capitale indienne, où l'a accueilli le co Chatterji (à dr.), représentant le président N

SEMAINE

VANE. Pour exercer leur droit de vote, les cubains doivent subir une série d'opérations métriques auxquelles se soumet l'ex-président qui briguera à nouveau le poste suprême.

OR (Nebraska) a été le théâtre d'un rodeo auquel uit une cow-girl, miss Tejon. Son premier avec l'animal qu'elle devait maîtriser fut rude, par miracle qu'elle ne fut pas blessée.

RAN. M. Averell Harriman, envoyé personnel sident Truman, va tenter d'apaiser le conflit anien, étant entendu que le principe de la natio- on des pétroles ne sera pas remis en cause.

D'un Samedi à l'autre

PAR GEORGES DUHAMEL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Parce qu'il a fait, depuis longtemps, l'apprentissage des révolutions, des restaurations, des régimes les plus divers, parce qu'il a servi de champ de bataille pendant deux millénaires, parce qu'il a cruellement souffert, connu les invasions, tenté maintes expériences sociales et politiques, édifié, dans un inouï concert de périls, une civilisation que nous pouvons, sans vain orgueil, dire exemplaire, parce qu'il est aujourd'hui plus que jamais soucieux de sa sécurité, de son intégrité, en bref de sa paix, le peuple français, s'il était moins raisonnable, aurait pu, dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, songer, lui aussi, à s'entourer d'un « glacis », au moins dans certaines directions, à exercer des pressions sur les petits pays qui l'environnent, à prendre, somme toute, une fois de plus, toutes les vaines précautions de la défensive, précautions qui, le plus souvent, dissimulent assez mal un impudent appétit de conquête.

La France, heureusement, et depuis plus d'un siècle, ne songe à rien de tel. La France vit en bonne intelligence avec les petits pays qui l'environnent. Elle sait que ces pays sont petits par l'étendue de leur territoire ou par le nombre de leurs habitants, mais qu'ils ont, tous, pris une belle part à l'édification de notre civilisation occidentale ou, plus justement, européenne. La France est, par exemple, l'amie sincère de la Hollande, sa voisine non immédiate ; elle partage de grand cœur les soucis actuels de ce petit royaume démocratique et lui marque en toute occasion sa fidèle sympathie. La France a, pour la Suisse, affection et respect. La France aime la Belgique et se réjouit à la pensée que cette nation vraiment fraternelle a trouvé une solution raisonnable aux problèmes qui la tourmentaient depuis quelques années. Plusieurs des pays voisins sont, en partie, francophones. Nous nous en réjouissons sans y voir l'ombre d'une raison de nous introduire, en quelque manière que ce soit, dans leur politique ou dans leurs controverses intérieures. Nous nous réjouissons seulement à l'idée d'être entourés d'amis, de savoir que, si nous passons nos frontières, nous serons accueillis comme des alliés et non comme des voisins indiscrets, tourmentés de convoitise.

Je n'ai fait qu'un séjour au grand-duché de Luxembourg et j'en ai le plus aimable, le plus gai souvenir. C'était pendant le temps que l'on dit d'entre-les-deux-guerres, et dans une saison clémente : les grives étaient gorgées de genièvre et nous les mangions en buvant le bon vin un peu vert que l'on fait sur les coteaux de la Moselle, car le Luxembourg est à la frontière septentrionale du vin. J'ai, comme tous les voyageurs, admiré la ville capitale, si bien située dans son cadre de verdure, j'ai parlé à Esch-sur-Alzette, où la France compte beaucoup d'amis, comme dans tout le grand-duché d'ailleurs, et où l'industrie du fer se montre active et puissante. J'ai parcouru le pays, jusqu'à Vianden, et recherché pieusement les traces de notre Hugo. J'ai beaucoup admiré ce noble petit pays, qui est à la fois agricole et industriel, mais qui se montre, aussi, plein de ferveur pour les choses de l'esprit.

★

Pour beaucoup de Français, le mot de Luxembourg évoque un palais et une chambre de représentants, dite chambre haute. Pour les Parisiens et surtout ceux de la rive gauche, le Luxembourg est un jardin qui verdoie au cœur même du quartier des écoles. Je conseille à ceux de mes concitoyens qui traversent ce beau jardin de dédier une pensée attentive au grand-duché dont notre jardin porte le nom. Le Luxembourg est au nombre des pays qui ont joui, à partir de 1839, en ce qui concerne singulièrement le grand-duché, de la « garantie européenne ». Heureux temps où les nations puissantes s'engageaient à respecter les pays faibles et désarmés !

Depuis, le Luxembourg a été, comme tous les pays voisins, piétiné par les armées des fous et des ambitieux. Ce noble pays est encore là, grâce au ciel ! encore libre, encore consacré aux œuvres de paix. En adhérant au Benelux, il a montré qu'il souhaitait la formation d'une collectivité européenne forte et unie. Saluons le Luxembourg comme un des refuges de la civilisation dans notre monde furieux.

U. OF I.
LIBRARY

S. M. BAUDOUIN Ier

Roi des Belges succède à Léopold III

Mardi dernier S. M. Baudouin Ier, cinquième roi des Belges, a prêté le serment constitutionnel devant les deux Chambres réunies en séance solennelle. Tel est l'épilogue de cette délicate « question royale » qui, l'an dernier encore, divisait si profondément la Belgique. La sagacité et la sagesse l'ont emporté chez nos voisins sur les dissensions politiques. Ce résultat est dû pour une large part au geste d'abrégation que S. M. Léopold III accomplissait le 11 juin dernier en devançant de plusieurs semaines la date de la transmision de pouvoirs royaux à son fils Baudouin, qu'il avait lui-même fixée, dans l'accord du 1er août 1950, au 7 septembre 1951, jour anniversaire des vingt et un ans du prince héritier. Le roi, on le sait, avait mis comme conditions à sa décision que l'apaisement et la concorde seraient auparavant réalisés afin que la transmission des pouvoirs pût s'effectuer, disait-il, « dans la dignité et l'union qui permettront à mon fils d'inaugurer son règne avec la certitude de pouvoir compter sur le concours de tous les Belges ».

Cet apaisement lui paraissant réalisé, le roi Léopold exprimait le mois dernier à M. Pholien, président du Conseil, son désir de voir fixer au 16 juillet la cérémonie d'abdication au palais de Bruxelles. Les représentants des trois partis nationaux — catholique, libéral et socialiste — avaient alors apprécié « la grandeur et la spontanéité » d'un geste royal dans lequel ils déclaraient voir un heureux présage pour le nouveau règne que S. M. Baudouin Ier inaugure le 21 juillet, jour de la fête nationale belge, en assistant en présence des corps constitués à un *Te Deum* chanté à la collégiale Sainte-Gudule.

Un des derniers déplacements officiels du « prince royal » avant son avènement l'amena a Bruges, ou le maire, M. Van Hoetsenberghe, l'accueillit sous les arceaux gothiques de l'historique hotel de ville.

Le prince Baudouin passe sous une voute que forment, en croisant leurs armes, les membres de la vieille guilde des archers de Saint-Sébastien.

Baudouin-Albert-Charles-Léopold-Axel-Marie-Gustave, prince de Belgique, est né le 7 septembre 1930 au château de Stuyvenberg, près de Bruxelles. Il était duc de Brabant depuis le 17 février 1934, date de l'accession au trône de son père, Léopold, à la suite du décès accidentel du roi Albert. Son enfance devait être endeuillée encore l'année suivante par la mort tragique de sa mère, la regrettée reine Astrid. Il avait dix ans quand son pays fut envahi pour la seconde fois par les soldats du Reich. Il partagea le sort de son père, prisonnier des Allemands, avant de mener ensuite en Suisse, sous la direction de professeurs des universités belges, une vie studieuse entrecoupée de voyages aux Etats-Unis, aux Antilles et de séjours dans le Midi de la France.

Les douloureux événements qui ont affecté sa jeunesse expliquent la gravité précoce que présente la physionomie du nouveau souverain. Grand et mince, du même type nordique que son grand-père, « le roi chevalier », son sport favori est le golf. Il s'exprime avec la même aisance en français, en flamand et en anglais. L'éducation politique qu'il a reçue est celle d'un jeune prince appelé un jour à assumer les lourdes charges de la royauté. Catholique fervent, il est très ouvert aux idées de justice sociale. Quant à son loyalisme envers la Constitution, il s'exprimait déjà en août 1950 lorsque, devenu officiellement chef de l'Etat belge, Baudouin, prince royal, déclarait vouloir se consacrer au maintien de l'unité de son pays, travailler à la prospérité économique et au bonheur de la nation belge, « dans le respect de la loi et le libre fonctionnement des institutions démocratiques ».

Souhaitons joyeux avènement et long règne au jeune souverain qui va conduire vers ses destins ce vaillant peuple belge auquel nous sommes attachés par tant de liens noués à deux reprises dans les mêmes souffrances et aussi dans la même volonté de redressement.

En offrant un bouquet au prince régnant, quelques jours avant sa définitive accession au trone, cette petite Brugeoise symbolisait l'accueil sympathique fait par la Belgique a son nouveau et juvénile souverain.

Une exposition réunit a Bruges des œuvres de maitres flamands et italiens prêtées par les musées d'Italie. En l'inaugurant, celui qui allait être le roi des Belges écouta avec attention les explications fournies par le conservateur en chef des musées belges, M. Fierens. Ci-contre : le prince signe le livre d'or de la guilde de Saint-Sébastien.

S. M. Léopold et S. M. Baudouin. Le second a maintenant succédé au premier, dont le règne est désormais soumis au jugement de l'histoire.

UN GRAND REPORTAGE ILLUSTRÉ DE NOTRE COLLABORATEUR RENÉ BRANELLEC

SUR LE

GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG

Ce que l'on devrait savoir...

Avec ses 2.600 kilomètres carrés de superficie et ses 300.000 habitants, le grand-duché est sans doute l'un des plus petits Etats du monde. C'est aussi l'un des plus intéressants par son histoire, par son ambiance à la fois familière et un peu cérémonieuse, par ses magnifiques panoramas. L'histoire offre des leçons d'habileté et d'énergie. L'atmosphère est celle, détendue, d'un pays exceptionnellement équilibré, où les égoïsmes individuels ont eu la prudence de ne susciter aucun problème social aigu. Quant à la beauté du pays, nous en évoquons plus loin quelques aspects. L'étonnant est que, si proche de nous, le Luxembourg nous soit si mal connu.

Ligures, Celtes, Trévires et Latins ont peuplé jadis le territoire du grand-duché, qui du temps de la splendeur de Trèves connut une belle prospérité. Les invasions germaniques des Ve et VIe siècles anéantirent cette civilisation celto-latine jusqu'au VIIe siècle, époque de l'évangélisation par des missionnaires venus de France, d'Irlande et d'Angleterre. Les carolingiens soutiennent cette entreprise et donnent aux couvents qui se créent de vastes domaines. Aussi est-ce en négociant avec l'abbé de Saint-Maximin l'acquisition de certaines de ces terres — à charge vraisemblablement de protéger le tout — que Sigefroi, cadet de la maison d'Ardenne, put fonder la seigneurie de Luxembourg.

La situation géographique du Luxembourg, coincé entre la France et l'Allemagne, n'est pas sans périls ; mais son importance politique n'en est que plus grande entre les mains de princes habiles. Au XIVe siècle le Luxembourg s'étendait des faubourgs d'Aix-la-Chapelle à ceux de Charleville et de Liège à Metz. Mais les ducs de Luxembourg, dont plusieurs portèrent la couronne du Saint-Empire, sollicités par trop d'importantes affaires, en oublient leur berceau. Ils ont de grands besoins d'argent, hypothèquent leurs terres si bien, ou plutôt si mal, qu'en 1443 c'est Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui, en rachetant les créances, devient maître du duché. De la maison de Bourgogne, celui-ci passe par mariage et héritage à la maison d'Espagne : Charles-Quint naîtra duc de Luxembourg.

Une période terrible d'anarchie, de guerres civiles et religieuses s'ouvre. Elle durera plus d'un siècle. En 1659 une partie du Luxembourg est cédée à la France par le traité des Pyrénées. Vingt-cinq ans plus tard tout le pays est français et Vauban fait de la petite forteresse ce que Carnot appellera le « Gibraltar du Nord ». En 1697 le traité de Ryswick rend le Luxembourg à l'Espagne. Le traité d'Utrecht l'octroie à l'Autriche.

En 1794 la France conquiert le Luxembourg. Celui-ci devient le « département des Forêts ». Les vingt années de souveraineté française qui suivront laisseront au grand-duché l'organisation constitutionnelle, administrative, municipale, judiciaire, juridique, économique et financière qu'il a conservée de nos jours.

Le Congrès de Vienne, en 1815, ampute le Luxembourg de sa partie orientale, attribuée à la Prusse. Pour consoler les Luxembourgeois, leur pays, transformé en duché en 1354, est érigé en grand-duché indépendant, lequel est cédé, à titre personnel, à Guillaume d'Orange-Nassau, roi des Pays-Bas, en compensation des territoires que la Prusse — toujours elle — lui avait annexés en Allemagne. En fait, un lien fédératif unissait le grand-duché à la Confédération du Rhin et, surtout, une garnison prussienne s'installait dans sa capitale : singulière indépendance !

Aussi le souffle révolutionnaire de 1830 embrase-t-il le Luxembourg tout comme les provinces belges des Pays-Bas. En 1839 les puissances réunies à Londres découpent pour la troisième fois le Luxembourg, accordant au nouveau royaume de Belgique la partie wallonne et ne laissant au grand-duché que sa partie bilingue. Encore une fois l'autonomie du Luxembourg est proclamée et l'on y ajoute la neutralité ; mais l'indépendance véritable ne commencera pour le Luxembourg qu'en 1867 à la dissolution de la Confédération germanique et après le départ de la garnison prussienne. Pour la neutralité, on sait ce qu'il en advint en 1914. Impossible à faire respecter, on y a renoncé.

Aujourd'hui le grand-duché, dont la vocation européenne n'a cessé de s'affirmer depuis Henri VII, participe activement à l'organisation et à la défense de l'Europe occidentale.

LE GRAND SIÈCLE

Le XIVe siècle luxembourgeois est éblouissant.

Sans doute, Sigefroi, fondateur de la maison de Luxembourg, n'est-il pas un petit personnage : on croit retrouver en lui le sang de Charlemagne, et sa fille Cunégonde pouvait épouser l'empereur Henri II. Ces augustes époux connurent le privilège unique dans l'histoire d'être tous deux canonisés. Bien que vivant à l'époque heureuse et éphémère de l'accord parfait entre Rome et l'Empire, ils n'en connurent pas moins de cruels moments. Cunégonde, accusée d'avoir trompé la foi de son seigneur, subit avec un courage admirable l'épreuve du feu et confondit ses calomniateurs.

Dans la suite des temps, la comtesse Ermesinde, réalisant par le mariage l'alliance des maisons d'Ardenne, de Namur et de Limbourg, s'attira la reconnaissance des Luxembourgeois, qui voient dans cette femme énergique et intelligente la fondatrice de leurs premières libertés nationales.

Mais jusqu'au XIVe siècle l'action des comtes de Luxembourg n'avait pas dépassé les limites de la Moselle et de la Meuse. Avec Pierre d'Aspelt et Henri VII, c'est à l'Europe entière que s'attaque le Luxembourg... Deux personnages de grande taille, à la vérité !

Pierre d'Aspelt, né à Trèves de famille luxembourgeoise, avait commencé sa fortune comme médecin des Habsbourg, était devenu chancelier du roi de Bohême, puis évêque de Bâle et enfin archevêque-prince-électeur de Mayence. Esprit subtil, connaissant à fond cette Europe tumultueuse de la fin du XIIIe siècle et du début du XIVe troublée par les luttes sanglantes des gibelins, partisans de l'empereur, et des guelfes, soutiens du Saint-Siège, en proie à l'anarchie, dominée par la Sainte-Vehme et par les appétits de

princes qui avaient tous d'excellentes raisons de revendiquer le trône impérial, Pierre d'Aspelt manœuvre pour placer à la tête de l'Empire Henri VII. Le frère de ce dernier, Baudoin, l'aide efficacement.

L'Allemagne ne pardonnait pas à Rome d'avoir provoqué la chute des empereurs gibelins. Les Habsbourg, principaux compétiteurs au trône impérial, étaient craints pour leur puissance et leur violence, mais détestés pour s'être rendus complices de Rome. Ils offraient ainsi le flanc à la critique devant une assemblée d'électeurs ombrageux. Pierre d'Aspelt, Baudoin et Henri VII surent à merveille tirer parti de cette situation. En 1308 Henri accédait à l'Empire.

C'était un dangereux honneur. L'un des prédécesseurs, Adolphe de Nassau, ancêtre de la grande-duchesse Charlotte, élu empereur d'Allemagne en 1292 à la mort de Rodolphe de Habsbourg — lequel avait quelque peu berné les princes pour s'assurer leur vote — avait été tué en 1298 de la main même de son tyrannique et redoutable rival, Albert de Habsbourg, fils de Rodolphe. Après quoi Albert s'installa tranquillement sur le trône impérial, où il demeura jusqu'à sa mort, survenue en 1308. Son fils, Frédéric le Beau, briguait sa succession. En triomphant de lui, Henri VII vengeait, par une curieuse rencontre, cette maison de Nassau qui était appelée à succéder à sa propre maison, quelques siècles plus tard, sur le trône de Luxembourg.

Henri VII, né à Valenciennes en 1269, avait été élevé à la cour de France. Tout en rêvant de monarchie universelle — à son profit et comme tous les grands princes de ce temps — il n'eut garde, à l'exemple de ses impériaux devanciers, d'oublier l'affermissement de sa maison. Son fils Jean alla se fixer à Prague après avoir épousé en 1310 la riche héritière du royaume des Przemylides. De ses bases de Bohême et de Moravie, il se lança à la conquête de la Silésie (1327) ; tenta à trois reprises d'établir sa domination sur la Lituanie et en mariant son fils Jean-Henri à la fille unique du duc de Carinthie s'assura des espérances solides sur le duché du même nom.

Ainsi, de Prague, les comtes de Luxembourg soumettaient à leur influence toute l'Europe centrale et s'efforçaient à joindre l'Adriatique, la Baltique et la mer du Nord. Vastes desseins, conçus par des hommes exceptionnels connaissant aussi bien les voies pacifiques des mariages et des traités que celles des guerres et de la fidélité à la parole donnée.

Jean de Bohême, âgé de cinquante ans et aveugle, reçoit en juillet 1346 l'appel de son suzerain, gendre et ami Philippe de Valois. Il lui serait facile de se dérober. Son pouvoir personnel est grand. Ses responsabilités de chef d'Etat sont considérables. Son entourage développe toutes ces raisons pour le retenir.

« Ah ! répond Jean, quoique presque aveugle, je n'ai mie oublié les chemins de la France. Je veux aller défendre mes chiers amis et les enfants de ma fille que les Anglais veulent rober. »

Il se fait porter sur le champ de bataille de Crécy et attend la mort en roi-chevalier, figure inoubliable et peut-être la plus grande d'un moyen âge que nulle autre époque, en nulle autre région du monde, n'a surpassé pour le nombre et la qualité des héros.

Charles, fils de Jean l'aveugle, devait achever de donner tout son éclat à la maison de Luxembourg. Elu empereur, sous son règne le mariage de Wenceslas de Luxembourg, son fils, et de Jeanne de Brabant réunit les duchés de Brabant et de Limbourg ainsi que le marquisat d'Anvers au duché de Luxembourg (1355). De sa deuxième femme, Charles IV avait eu en dot le haut Palatinat. Par son troisième mariage il acquit la Silésie, à laquelle il ajouta la Lusace et Gœrlitz (1368). Un traité conclu avec le dernier margrave bavarois lui donna la Marche de Brandebourg (1373). Enfin le mariage de Sigismond avec l'aînée des filles du roi de Hongrie unit ce pays aux immenses domaines de la maison de Luxembourg (1387). Deux des fils de Charles IV, Wenceslas et Sigismond, furent empereurs. Tous deux moururent sans héritier mâle. Ce fut la fin de la branche principale de Luxembourg. La grande époque était terminée et le riche héritage de Sigismond passa aux Habsbourg.

LE LION ROUGE

Selon Louis Wirion, le savant héraldiste luxembourgeois, un loup servait jadis d'emblème à la maison d'Austrasie-Ardenne. Durant les croisades, les chevaliers de cette maison rencontrèrent parmi leurs adversaires musulmans maintes représentations symboliques du lion. Ils en furent séduits et l'adoptèrent.

Vers 1235 apparaît pour la première fois sur le sceau du jeune Henri le Blondel, fils de la comtesse Ermesinde, un lion sur fond burelé. M. Wirion conjecture qu'il s'agit du lion du Limbourg, brisure de celui des Ardennes (loup-lion de gueules sur fond d'or) que le Blondel, comme auteur de la branche cadette des Limbourg-Luxembourg, brisa à nouveau avec des burelles d'azur de la lignée comtale namuroise, empruntées au blason de son grand-père maternel.

Sous cet emblème, un prince luxembourgeois, combattant jusqu'au dernier homme, périt glorieusement avec la fleur de ses chevaliers à la bataille de Wöringen. La bannière au lion rouge précéda Henri VII lors de sa marche vers le couronnement et de sa rencontre avec Dante. Le même symbole accompagna Jean l'aveugle dans toutes ses entreprises guerrières de la Lituanie aux confins des Pyrénées et jusqu'à Crécy. Le lion luxembourgeois flotta au sommet du Hradschin à Prague, du temps de Charles IV et occupa à Bruxelles la place d'honneur aux obsèques de Charles-Quint, rappelant que le premier titre du grand empereur, décerné à sa naissance, avait été celui de duc de Luxembourg.

En 1815 le lion rouge reparut comme blason du grand-duché. Après la séparation des quartiers wallons, en 1839, la nouvelle province belge de Luxembourg garda le lion rouge qui figure également dans le blason de nombreuses villes du Luxembourg.

MAISONS DE NASSAU, DE BRAGANCE ET DE BOURBON-PARME

— LL. AA. RR. la grande-duchesse Charlotte et le prince Félix sont issus des maisons de Nassau, de Bragance et de Bourbon-Parme.

La grande-duchesse est la deuxième fille de Guillaume IV, grand-duc de Luxembourg, représentant de la branche aînée des Nassau, qui donna un empereur au Saint-Empire. De la branche cadette, fondée par Othon, sont issues les lignées des Orange-Nassau, dont la reine Juliana de Hollande, cousine de la grande-duchesse, est la descendante directe.

Le prince Félix est de la maison Bourbon-Parme, rattachée aux Bourbons d'Espagne et de France par don Philippe, infant d'Espagne, second fils de Philippe d'Anjou, roi d'Espagne et petit-fils de Louis XIV. La maison française de Bourbon, dont elle est un des rameaux, compte plus de six cents noms illustres. Elle a éclipsé en splendeur toutes les autres maisons souveraines d'Europe. Elle a donné des rois non seulement à la France et à l'Espagne, mais aux Deux-Siciles, à Parme et à Lucques. Au XVIIIe siècle elle occupait quatre trônes. Le prince Félix est, avec ses frères, le plus authentique descendant de Louis XIV, le comte de Paris, descendant de Gaston d'Orléans, étant de la branche collatérale.

Outre leur mariage, le prince Félix et la grande-duchesse trouvent un lien supplémentaire dans la maison de Bragance. La mère de la grande-duchesse, Marie-Anne, princesse de Bragance et infante de Portugal, était la sœur aînée d'Antonia qui, ayant épousé Robert de Bourbon, duc de Parme, en eut douze enfants, dont le prince Félix. En sorte que la belle-mère de la grande-duchesse est également sa tante et que le prince Félix est le cousin germain de sa femme.

La maison de Bragance a donné au Portugal et au Mexique la plupart de leurs souverains après l'extinction de la maison de Bourgogne qui, par Henri, arrière-petit-fils du capétien Robert le Pieux, roi de France, avait fondé la monarchie portugaise.

LA FAMILLE GRAND-DUCALE

— S. A. R. la grande-duchesse Charlotte est née le 23 janvier 1896 au château de Colmarberg. Deuxième fille du duc Guillaume IV, grand-duc de Luxembourg (1905-1912), duc de Nassau, et de Marie-Anne, princesse de Bragance, infante de Portugal. A épousé le prince Félix de Bourbon-Parme en 1919.

Après l'abdication de sa sœur aînée Marie-Adélaïde, née en 1894, grande-duchesse de 1912 à 1919, décédée en 1924 au couvent où elle s'était retirée, la princesse Charlotte, devenue grande-duchesse, fut plébiscitée par son peuple à une immense majorité (28 septembre 1919).

— S. A. R. le prince Félix de Bourbon-Parme est né le 28 septembre 1893 à Schwarzau du deuxième lit du duc Robert qui, ayant eu de son premier mariage onze enfants, épousa Antonia, sœur cadette de Marie-Anne, princesse de Bragance. Douze enfants naquirent de cette seconde union.

Le prince Félix a beaucoup contribué au développement des liens avec la France. Commandant en chef et inspecteur général de l'armée. Président de la Croix-Rouge. Excellent chasseur. Parmi ses demi-frères, frères et sœurs, figurent notamment l'impératrice Zita et les princes Xavier et Sixte de Bourbon-Parme qui tentèrent, malheureusement sans succès, d'abréger la première guerre mondiale par la conclusion d'une paix séparée avec l'Autriche.

— Le prince Jean, né le 5 janvier 1921 au château de Colmarberg, est grand-duc héritier. Etudes militaires et juridiques en Luxembourg, en Angleterre, au Canada. Colonel de l'armée luxembourgeoise. Conseiller d'Etat. Président d'honneur de l'Œuvre des pupilles de la nation. Sports : chasse, ski, encourage le football.

— La princesse Elisabeth, née le 22 décembre 1922 à Colmarberg, s'occupe effectivement de plusieurs œuvres sociales, en particulier de la Croix-Rouge, dont elle dirige la section des brancardières.

— La princesse Marie-Adélaïde, née le 21 mai 1924 à Colmarberg, se consacre, comme sa sœur aînée, aux œuvres sociales. Chasseresse remarquable.

— La princesse Marie-Gabrielle, née le 2 août 1925 à Colmarberg. Très douée pour les arts. Travaille chaque fois qu'elle en a le loisir sous la direction du peintre-sculpteur luxembourgeois Gust Trémont, au Jardin des Plantes, à Paris. A exposé avec succès au Salon d'Automne des œuvres signées comtesse de Clervaux. Délassement favori : l'accordéon.

— Le prince Charles, né le 7 août 1927 à Colmarberg. Etudie à Louvain l'économie politique. Très aimé des jeunes. Protège le cyclisme.

— La princesse Alix, née le 24 août 1929 à Colmarberg, mariée au prince Antoine de Ligne. Un fils, Michel, né le 29 mai 1951 au château de Belœil.

La princesse Marie-Gabrielle joue. Derrière elle la princesse Marie-Adélaïde sourit. Le prince héritier, la grande-duchesse, la princesse Elisabeth et le prince Félix, regardant l'échiquier, cherchent la parade.

AU PALAIS GRAND-DUCAL

C'est à la fois le privilège et la servitude des personnages en vue du siècle d'être soumis à la curiosité publique. Mais ainsi que me l'a dit avec humour le prince Félix, « tous les métiers ont leurs avantages et leurs inconvénients ». Quels sont-ils dans le cas des souverains ? C'est ce que nous avons souhaité de montrer dans cette esquisse de la vie royale et familiale de la maison de Luxembourg, l'une des plus anciennes et des plus illustres d'Europe.

Sous en-tête gravé en lettres rouges, le grand maréchal de la cour nous informe que Son Altesse Royale a bien voulu nous accorder une audience. La grande-duchesse recevra après-demain à 10 h. 30 les trois envoyés de *France-Illustration*.

Nous avons été convoqués une heure environ avant l'audience, bien que, déjà, les détails en aient été minutieusement réglés. Le grand maréchal, M. Loesch, en profitera pour nous donner divers renseignements touchant à l'organisation du palais. C'est un homme de haute taille, âgé d'une cinquantaine d'années, d'une élégance stricte, d'une grande courtoisie et d'une extrême discrétion. Savant juriste, M. Loesch a succédé à un grand maréchal que nul ne connaissait au Luxembourg. Sa nomination a en somme consacré une victoire des éléments luxembourgeois et... bourgeois. Le principal artisan de cette réforme fut la grande-duchesse Marie-Anne, mère de la souveraine régnante. L'aristocratie autochtone avait presque entièrement disparu dès la fin du XVI[e] siècle, et faire participer la bourgeoisie à la vie grand-ducale paraissait quelque peu révolutionnaire à l'une des cours les plus familiales à coup sûr, mais aussi les plus fermées d'Europe. L'innovation de Marie-Anne fut bien accueillie par le pays, qui regardait d'un œil maussade les étrangers gravitant autour de ses souverains. La grande-duchesse Charlotte a parachevé l'œuvre entreprise par sa mère, de sorte que les officiers du palais sont aujourd'hui luxembourgeois 100 %.

L'heure de l'audience était arrivée. Un aide de camp vint nous en avertir et nous guida par un long couloir orné de tableaux jusqu'aux salles de réception, situées au premier étage. Moins d'une minute après la grande-duchesse apparaissait, entourée du prince Félix de Bourbon-Parme, des trois jeunes princesses et du prince héritier Jean. La souveraine, dont le sourire révèle une grande bonté, eut un mot aimable à notre intention. Nous voulions en particulier réaliser des photographies aussi naturelles que possible de la vie familiale des Altesses Royales. Cela n'avait jamais été fait et constituait une dérogation à un usage ancien. On s'y prêta avec la meilleure grâce.

MONSEIGNEUR LE PRINCE FÉLIX

Le prince Félix plaisanta à plusieurs reprises durant les prises de vues. Il n'est cependant pas des mieux disposés à l'égard des photographes. Lorsque sa nièce,

LES CHANDELIERS ÉLÉGANTS, LES RAMPES DE FER FORGÉ DÉLICATEMENT OUVRAGÉ — TRAVAIL AUQUEL EXCELLE LE LUXEMBOURG — DONNENT UNE GRANDE ALLURE A L'ESCALIER D'HONNEUR DU PALAIS DUCAL.

PRINCESSES D'AUTREFOIS : L'ACTUELLE GRANDE-DUCHESSE, LA GRANDE-DUCHESSE DÉFUNTE MARIE-ADÉLAÏDE ET LES PRINCESSES HILDA DE SCHWARZEMBERG ET ANTONIA DE BAVIÈRE. PRINCESSES D'AUJOURD'HUI.

Anne de Bourbon, était sur le point de se marier au roi Michel de Roumanie, le prince s'emporta, non sans raison, contre l'indiscrétion de certains reporters.

— Je ne tolérerai pas cela dans ma maison, déclarait-il.

Il lui en est resté une réputation de brusquerie et de hauteur qu'on attache facilement à tout personnage pour peu qu'il appartienne, comme c'est le cas, à l'une des maisons les plus illustres d'Europe.

Nous l'avons vu d'humeur souriante et très affable. Il nous conta quelques anecdotes sur le mariage de S. A. I. R. l'archiduc Otto de Habsbourg, son neveu, et de la princesse de Saxe-Meiningen. Commandant en chef de l'armée luxembourgeoise, dont il est également l'inspecteur général, le prince Félix est lié d'amitié avec le général Kœnig, qui est assez fréquemment l'hôte de la famille grand-ducale. Il a beaucoup d'admiration pour le général Leclerc, avec qui il a participé à la campagne de Normandie et à la libération de Paris. (Le grand-duché n'oublie pas au reste que la famille de Hauteclocque est d'origine lorraine et luxembourgeoise.)

Le général de Lattre de Tassigny, qui aime à venir se reposer en Luxembourg, à Echternach, quand ses fonctions lui laissent un répit, figure parmi les visiteurs occasionnels de la cour. Le général Eisenhower et le maréchal Montgomery ont en haute estime le prince Félix et le consultent volontiers. Ils sont venus plusieurs fois au palais, de même que, de son vivant, le général Patton, considéré comme le libérateur du Luxembourg

LA PRINCESSE ALIX ET SON MARI, LE PRINCE DE LIGNE, VIENNENT DE DONNER A CETTE ILLUSTRE MAISON UN HÉRITIER, LE PETIT PRINCE MICHEL, NÉ EN MAI DERNIER.

« NOUS VOULONS RESTER INDÉPENDANTS », LIT-ON SUR CETTE TABLE CONSTRUITE PENDANT L'OCCUPATION EN L'HONNEUR DE LA GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE.

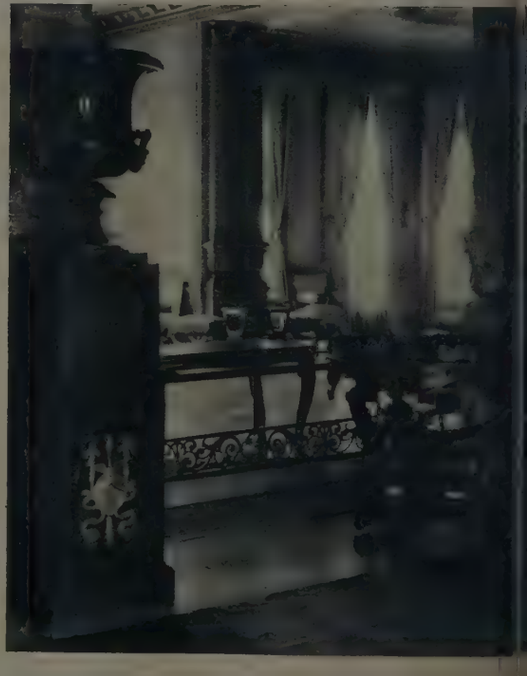

A TRAVERS LA GLACE ON VOIT LA PERSPECTIVE DU GRAND SALON. LA TABLE, AU PREMIER PLAN, FUT OFFERTE A LA FAMILLE GRAND-DUCALE PAR LE TSAR DE RUSSIE

et à qui a été vouée une très vive reconnaissance dans tout le pays.

La grande-duchesse ayant eu la courtoisie d'observer que les photographies se succédaient rapidement, le prince Félix saisit la balle au bond :

— Ne sont-ils pas Français !

LE GRAND-DUC ET L'ART MODERNE

En revanche, lorsque je voulus défendre certaines tendances de l'art moderne, le prince exprima sa désapprobation :

— Je ne les comprends pas... Mes préférences vont aux classiques.

La princesse Marie-Gabrielle, troisième fille de la grande-duchesse, a un goût prononcé pour l'art. Ce n'est pas dévoiler un grand secret que de l'identifier à la comtesse de Clervaux, titre adopté par la famille grand-ducale dans ses déplacements incognito. La comtesse de Clervaux a signé des seulptures d'une fraîcheur et d'une sensibilité charmantes. Bien que sa manière soit très classique, à l'instar de celle du maître Gust Trémont — ex-fauve assagi — qui la guide de ses conseils, peut-être la comtesse de Clervaux a-t-elle le désir de comprendre des manifestations artistiques moins soumises à l'orthodoxie...

Si la princesse Marie-Gabrielle aime à manier le pinceau et la pâte à modeler, ses deux sœurs aînées, les jolies princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde, s'occupent activement d'œuvres sociales. La dernière nommée a un violon d'Ingres, l'histoire, qu'elle connaît à merveille. Ses talents ne se bornent pas là. Comme tous les membres de sa famille, elle aime la chasse. Dernièrement elle est revenue de Bavière avec un tableau superbe : six chamois en une semaine.

LE PRINCE HÉRITIER

Le prince Jean est, lui aussi un excellent chasseur et un fervent du ski. Mais ses loisirs sont plus rares. Très musicien, il s'est constitué une discothèque remarquable dans laquelle les places d'honneur sont tenues par Beethoven et J.-S. Bach. Le prince a commencé ses études à Luxembourg et les a poursuivies en Angleterre et au Canada, à Montréal.

Le prince Jean a fait son service militaire aux « Irish Guards » et, à son retour, a reçu le grade de colonel de l'armée luxembourgeoise. Depuis le 20 mai dernier, il est conseiller d'Etat et s'adonne à son apprentissage de souverain par des visites dans les tribunaux et au parlement. Ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser au football, pour lequel il a mis une coupe en compétition.

Le prince Charles, son frère cadet, était absent de Luxembourg à l'audience que voulut bien nous accorder la famille grand-ducale. Il étudie à l'Université de Louvain l'économie politique. Les jeunes en parlent avec enthousiasme. Son visage auréolé de cheveux blonds paraît ensoleillé et son point d'honneur est d'être traité comme les autres étudiants. Lié d'amitié avec ses compatriotes résidant à Louvain, il en emmène toujours deux ou trois dans sa voiture lorsqu'il vient passer la fin de la semaine en Luxembourg. Le plus souvent il s'arrête au château de Bekœil pour y saluer la princesse Alix, sa jeune sœur, mariée depuis la fin de l'été dernier au prince Antoine de Ligne. En général les visiteurs y sont retenus, et la noble demeure princière voit des déjeuners gais et peu protocolaires qui ont tôt fait de vaincre les timidités et enchantent les compagnons du prince Charles. Ce dernier réunit fréquemment ses amis dans sa chambre, au palais. On travaille, on discute cordialement et à cœur ouvert.

La seule inquiétude qu'inspire au palais l'attitude du prince concerne la position de sa casquette, où l'on croit déceler du non-conformisme. Le prince est jeune. Magnifiquement. Mais c'est sa jeunesse qui est magnifique. Au fond, tout le monde adore ses libertés et sa fantaisie avec une nuance de méfiance nostalgique à l'égard de ces qualités — ou de ces défauts — dont on a toujours ici émoussé la pointe par souci de respectabilité, mais non sans quelque regret.

SIMPLICITÉ DE LA GRANDE-DUCHESSE

On cite mille traits de la simplicité de la grande-duchesse. C'est par exemple son amour pour les fleurs — une rose porte d'ailleurs son nom — et son goût pour le jardinage. Elle s'y délasse de ses travaux et de ses responsabilités d'Etat. N'en rêve-t-elle pas parfois pendant de trop longues audiences ? A l'occasion d'une réception au cours de laquelle des discours devaient être prononcés, un orateur, emporté par une éloquence qu'on lui avait discrètement prié au préalable d'endiguer, ne tarit point durant une heure vingt minutes. La grande-duchesse subit sans broncher cette avalanche... et conta ensuite à ses intimes qu'elle regrettait de n'avoir pas eu sous la main son arrosoir pour en déverser le contenu sur la tête de l'impitoyable raseur ... Lorsqu'elle franchit les frontières pour se rendre soit en Suisse, soit sur la Côte d'Azur, dans la villa de Bormes — proche de celle du commandant Weiler, avec qui le prince Félix aime à s'entretenir — la grande-duchesse prend la file des voitures en attente, ne se réservant aucune priorité... Ce n'est pas une suite nombreuse qui peut aider à identifier la famille grand-ducale : elle se borne au seul chauffeur. Le peu de goût de la souveraine pour les manifestations officielles ne l'empêche pas d'accepter ses obligations d'Etat ; mais elle cherche à limiter le plus possible, et de la façon la plus délicate, les inconvénients qui peuvent en résulter pour ses hôtes. Attendue un jour froid d'hiver à Thionville, le sous-préfet avait fait appel à la troupe pour assurer un service d'honneur. Dès son arrivée la grande-duchesse pria que l'on fît retourner les soldats à leur cantonnement.

L'ATMOSPHÈRE DU PALAIS

L'atmosphère même du palais a changé considérablement. La souveraine a passé sa jeunesse à la cour du grand-duc Adolphe, son grand-père, qui fut le premier souverain du Luxembourg autonome. Il était actif, sportif, grand chasseur. Extrêmement riche — il possédait des quartiers entiers à New-York et à Washington — il avait acquis une écurie où figuraient les meilleurs chevaux d'Europe. Ayant reçu sa formation militaire en Autriche, il avait

S. M. LA REINE JULIANA DE HOLLANDE, LORS DE SA RÉCENTE VISITE EN LUXEMBOURG, FUT ACCUEILLIE A SA DESCENTE D'AVION PAR S. A. R. LA GRANDE-DUCHESSE. A DROITE, LA GRANDE-DUCHESSE ET SON MARI, LE PRINCE FÉLIX DE BOURBON-PARME.

LE GRAND-DUC HÉRITIER JEAN TRAVAILLE BEAUCOUP. SA SŒUR, LA PRINCESSE MARIE-GABRIELLE, S'INTÉRESSE A LA PEINTURE ET A LA SCUPTURE, QU'ELLE PRATIQUE SOUS LA DIRECTION DE GUST TRÉMONT, L'EXCELLENT ARTISTE LUXEMBOURGEOIS.

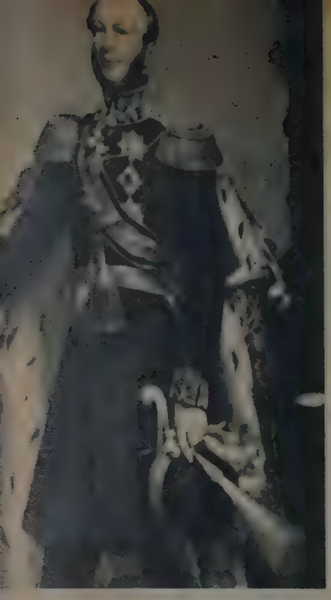

DANS LE SALON DES AUDIENCES FIGURENT LES ASCENDANTS DE LA FAMILLE DE NASSAU. DE GAUCHE A DROITE, LE GRAND-DUC GUILLAUME-ALEXANDRE, PÈRE DE LA GRANDE-DUCHESSE RÉGNANTE ; LE ROI GUILLAUME Ier DE HOLLANDE, GRAND-DUC DE LUXEMBOURG ; SON SUCCESSEUR, LE ROI GUILLAUME II DE HOLLANDE ; LE GRAND-DUC ADOLPHE, LE GRAND-PÈRE DE LA GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE. CETTE SUITE DE PERSONNAGES ILLUSTRES EST BIEN LOIN D'ÉPUISER LES CÉLÉBRITÉS DE LA MAISON.

peuplé la cour de dames d'honneur et d'officiers du palais venus pour la plupart des provinces rhénanes. Tout ce monde nourrissait, au reste, du ressentiment contre les Prussiens et Bismarck, qui dépossédaient avec brio les princes-souverains des nombreux petits Etats allemands et favorisaient l'extension de la religion réformée parmi des populations catholiques. Néanmoins les Luxembourgeois n'appréciaient guère ceux qu'ils considéraient comme des étrangers. Le *statu quo* fut observé durant le court règne de Guillaume-Alexandre. En revanche Marie-Anne eut le souci de se rapprocher de son peuple, de se faire comprendre de lui et de lui prouver qu'elle connaissait ses vœux. La grande-duchesse Marie-Adélaïde, que l'on a accusé sans doute avec légèreté de germanophilie, n'eut guère la possibilité de poursuivre la réforme. Ce fut à la grande-duchesse Charlotte qu'incomba ce soin à partir de 1919. Elle y prit un intérêt spécial. Elle introduisit à la cour des officiers luxembourgeois, et une épuration radicale des étrangers fut opérée. Aujourd'hui les Luxembourgeois se sentent « en famille » et l'alliance de la maison souveraine avec son peuple est sans doute l'un des meilleurs exemples d'union que l'on puisse trouver dans le monde. « La famille grand-ducale est désormais enracinée dans le pays et dans le peuple », m'a-t-on dit en Luxembourg. Cela est visible lorsqu'on passe en revue les officiers du palais.

A leur tête est placé le grand maréchal, M. Loesch, président de l'administration des biens de la maison grand-ducale et conseiller d'Etat. Il est assisté d'un commissaire de la cour, M. Hallé, qui lui sert de secrétaire et s'occupe de l'organisation matérielle des fêtes.

Les dames d'honneur sont limitées à quatre, dont une seule est en exercice effectif.

Les aides de camp sont au nombre de trois : un

LE PRINCE JEAN SEMBLE S'AMUSER BEAUCOUP DES PROPOS QUE LUI TIENT M. LOESCH, GRAND MARÉCHAL DE LA COUR.

honoraire, le colonel Speller, et deux en service, les lieutenants Prussen et Koch.

Les chambellans en service extraordinaire comprennent les comtes de Marchant et d'Ansembourg ; M. Auguste Collard, ministre à La Haye ; M. Hugues Le Gallais, ministre à Washington ; M. Guill Konsbruck, directeur général adjoint de l'Arbed, et M. Pierre Majerus, conseiller du gouvernement. Le personnel du palais, qui comprend : deux régisseurs, un argentier caviste, un chef jardinier, deux lingères, un portier, trois ou quatre cuisiniers et marmitons, une vingtaine de laquais, quatre ou cinq chauffeurs et trois femmes de chambre, est placé sous les ordres du fourrier de la cour.

LA FAÇADE ARRIÈRE DU CHATEAU GRAND-DUCAL DONNE SUR UN JARDIN A TRAVERS LES FRONDAISONS DUQUEL JAILLIT UN DONJON DE BONNE VENUE.

La famille grand-ducale se lève de bonne heure. Elle vit à l'ordinaire retirée au château de Fischbach, qui, en fait, est simplement une belle maison de campagne dont le service est assuré par un nombre de serviteurs aussi réduit que possible, les membres de la famille souveraine ne voyant aucun déshonneur à exécuter eux-mêmes des travaux ménagers. A Fischbach, la souveraine reçoit de nombreuses publications scientifiques. Les progrès de la physique et de la médecine la passionnent. C'est un goût qu'elle partage avec la reine mère de Belgique, Elisabeth, sa cousine germaine.

Assez fréquemment la famille grand-ducale se transporte au château de Colmarberg, où vit la duchesse de Parme. Dans cette résidence sont nés tous les princes et princesses ainsi que la grande-duchesse elle-même. Les nazis, pendant l'occupation, s'attachèrent à bouleverser ce berceau historique, dont l'intérieur fut complètement changé, et y installèrent une école de jeunes hitlériennes. C'est ce qui explique en partie la désaffection de la famille grand-ducale pour cette demeure à laquelle l'attachaient beaucoup de souvenirs.

En dehors de Fischbach et de Colmarberg, la grande-duchesse possède plusieurs propriétés en Bavière, en Nassau, à Wiesbaden, une villa dans le Midi de la France, à Bormes.

Pour faire face à ces dépenses de maison, de personnel, de déplacements officiels ou privés, la souveraine dispose d'une liste civile de 6 millions 300.000 francs, auxquels s'ajoute 1 million de francs de frais de représentation, soit au total un peu moins de 55 millions de nos francs français.

LES RÉCEPTIONS ANNUELLES

Il y avait avant la guerre une seule réception par an au palais. Elle avait lieu le 23 janvier, jour anniversaire de la naissance de la grande-duchesse Charlotte, et les Luxembourgeois l'ont joliment identifiée à leur fête nationale. Mais les salons de réception n'autorisent guère l'invitation de plus de deux cent cinquante personnes. Répondant au vœu de son peuple et en raison même de son propre désir de développer ses contacts avec lui, la grande-duchesse donne, depuis 1946, deux réceptions supplémentaires, le 26 et le 29 janvier.

La première soirée a lieu en l'honneur des diplomates, des membres du gouvernement, du Conseil d'Etat, de la Chambre et des chefs des grandes administrations, des officiers, des industriels, des banquiers, des chefs d'entreprises privées ainsi que des magistrats, des avocats, des médecins, des écrivains et des artistes. Enfin l'on y voit tous ceux qui, à un titre quelconque, ont rendu des services spéciaux au grand-duché et à la cour.

Les invités figurant sur une liste particulière sont présentés à la souveraine et au prince Félix. Un magnifique buffet froid est dressé et l'orchestre de chambre de la garde grand-ducale s'efforce d'animer une assistance légèrement « contractée ». On s'ennuie discrètement comme il se doit dans ces festivités un peu trop solennelles ; mais chacun est ravi et apprécie fort l'honneur qui lui a été fait.

LA GARDE DU PALAIS EST ASSURÉE AVEC EXACTITUDE. ET LE FACTIONNAIRE REMPLIT SA FONCTION DANS LES MEILLEURES RÈGLES DU SERVICE.

UNE VUE GÉNÉRALE DE LUXEMBOURG. ON APERÇOIT, A GAUCHE, LES VESTIGES DES REMPARTS CONSTRUITS PAR VAUBAN. LA VISITE DES CASEMATES DE LA FORTERESSE CONSTITUE UNE DES ATTRACTIONS DE LUXEMBOURG.

LES TOITS DE LUXEMBOURG, PARFOIS AGRÉMENTÉS DE CLOCHETONS, ONT LEUR POÉSIE. LES MAISONS, RANGÉES EN DEMI-CERCLE, ÉPOUSENT EXACTEMENT LES SINUOSITÉS DE LA RIVIÈRE, QUE TRAVERSENT DES PONTS VÉNÉRABLES.

A CÔTÉ DE PAYSAGES ÉVOQUANT LES TABLEAUX DU XV^e SIÈCLE, LUXEMBOURG A UNE CAVE DIGNE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. VOICI SES FONDATEURS.

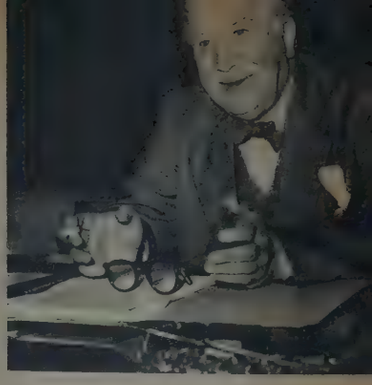

M. DUPONG, PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT, EST, AVEC M. BECH, SOURIANT ET SPIRITUEL MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, L'UN DES PLUS ANCIENS HOMMES POLITIQUES DU LUXEMBOURG ACTUEL. LA POPULARITÉ DE CES DEUX PERSONNALITÉS EST GRANDE.

PRINCE-ARCHEVÊQUE DE MAYENCE, PIERRE D'ASPELT AVAIT UNE INFLUENCE CONSIDÉRABLE. TROIS EMPEREURS LUI DURENT LEUR COURONNE.

M^me RODESCH, VEUVE DU FONDATEUR DU MOUVEMENT DE RÉSISTANCE AU LUXEMBOURG, PARLE A NOTRE ENVOYÉ.

IMAGES DE LA CAPITALE

LA CAPITALE DES ROSES, AINSI QUE L'ON A SURNOMMÉ JOLIMENT LUXEMBOURG, EST BATIE AU CONFLUENT DE PLUSIEURS PETITES RIVIÈRES COULANT DANS DES VALLÉES PROFONDES. LES VIADUCS QUI RELIENT LES QUARTIERS DE LUXEMBOURG, SES MONUMENTS ANCIENS, SES MAISONS PITTORESQUES, SES JARDINS COMPOSENT UN MONDE PAISIBLE, TRAVAILLEUR, HEUREUX.

DANS LE BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TOURISME, LES PHOTOGRAPHES EXAMINENT LEURS ŒUVRES AVANT DE LES ENVOYER DANS LES EXPOSITIONS.

Suite et fin de l'article : AU PALAIS GRAND-DUCAL

Il serait facile d'ironiser... Trop facile et, au reste, injuste. Qui ne se souvient d'avoir participé avec la même âme naïve, secrètement béate, à des événements de même nature que seule rehaussait le plus souvent la présence d'un préfet ou d'un ministre fugace entouré de quelques dames de la Croix-Rouge ?...

COMMENT ON DEVIENT SOUVERAINE

Le rôle de la grande-duchesse ne se borne pas à ces démonstrations obligatoires. Trois ou quatre jours par semaine la souveraine vient à Luxembourg pour les audiences au palais avec les ministres, les diplomates, les étrangers auxquels elle veut faire honneur. Les ministres font le plus grand cas de ses avis. La grande-duchesse, pour laquelle sa mère, Marie-Anne, et sa dame d'honneur déploraient d'avoir négligé de mieux l'instruire de son rôle de chef d'Etat parce qu'elles n'avaient pas jugé probable l'hypothèse de son accession au pouvoir, la grande-duchesse a montré très rapidement des qualités éminentes de souveraine. Elle s'est adaptée à ses fonctions avec une souplesse, une intelligence et une conscience devant lesquelles les vieux politiciens se sont inclinés. Douée d'une grande intuition, à laquelle se fient son entourage et ses ministres, elle a tôt fait de percer à jour les intentions, les projets cachés, de déceler sous la séduction les véritables mobiles. Elle s'en venge parfois avec humour, dont elle a un sens aigu. La souveraine s'occupe particulièrement de la jeunesse. Elle continue de se pencher sur le problème douloureux des trois mille Luxembourgeois prisonniers en U. R. S. S. et dont le retour est toujours attendu. Elle veille sur six cent cinquante pupilles de la nation, protégés par une œuvre dont le président d'honneur est le prince Jean et le président effectif, le grand maréchal de la cour.

Il est rare que la bonté résiste à l'exercice du pouvoir, qui suppose le réalisme froid, l'absence et, plus exactement, la perte de beaucoup d'illusions. Cela n'est donné qu'à des natures exceptionnelles. Le regard de la grande-duchesse Charlotte ne trompe pas : il sait non seulement juger pour agir, mais aussi comprendre. Si c'est une vague flatterie ou un juste hommage, seuls en décideront ceux qui ont approché la souveraine. On peut avoir confiance en eux.

VILLAGE AU BORD DE LA MOSELLE ET SON VIGNOBLE.

VIANDEN, MALGRÉ SON PASSÉ ET LE SOUVENIR DE HUGO, QUI Y HABITA, A UN ASPECT VILLAGEOIS...

... QUI SE RETROUVE DANS CETTE AUTRE VUE. MONDORF-LES-BAINS, STATION RÉPUTÉE, OFFRE DES IMAGES TRÈS DIFFÉRENTES DE LA VIE AU GRAND AIR.

LA VUE DE CLERVAUX MONTRE LA TRÈS GRANDE BEAUTÉ DU SITE, UN DES PLUS REMARQUABLES DU GRAND-DUCHÉ.

UNE ŒUVRE DE LA PRINCESSE MARIE-GABRIELLE. FRAICHEUR ET SENSIBILITÉ Y SONT APPARENTES.

GUST TRÉMONT, DANS SON ATELIER PARISIEN, ACHÈVE UN MONUMENT POUR LE LUXEMBOURG.

LA FONTAINE MIRACULEUSE D'ECHTERNACH EST ORNÉE DE L'IMAGE DE SAINT WILIBROD.

LA SIMPLICITÉ DE L'APPAREIL DE CE VESTIGE CONTRASTE AVEC L'ÉLÉGANCE DES COURBES.

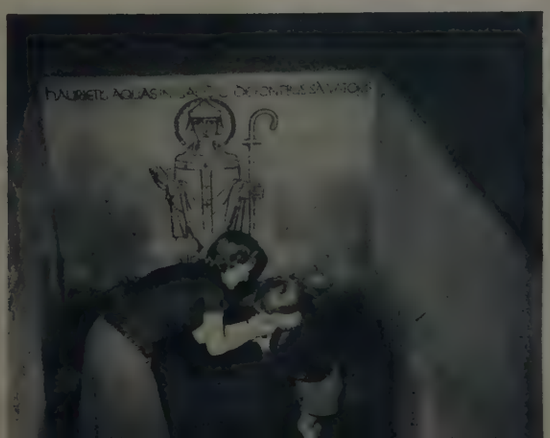

MAGIE DU FEU ! LES PUISSANTES USINES DE LA SIDÉRURGIE LUXEMBOURGEOISE SE DÉTACHENT DANS LA NUIT ET L'ON PEUT LES APERCEVOIR DE LOIN A LA RONDE.

LA RADIO

C'EST ce qu'a voulu être Radio-Luxembourg. Fief de l'industrie privée, il supporte vaillamment la concurrence des radios d'Etat. Ses émissions sont écoutées même au delà des mers.

En 1929 le gouvernement du grand-duché remit à une société, constituée principalement d'actionnaires français mais où figurent aussi des Belges et des Luxembourgeois, la concession de l'exploitation radiophonique sur son territoire. Ne recevant aucune subvention, ne percevant aucune taxe, Radio-Luxembourg s'engageait à vivre des recettes de sa publicité commerciale autorisée par son cahier des charges.

M. Emile Reuter, ministre d'Etat et président de la Chambre des députés, assure la présidence du conseil d'administration. M. Jacques Lacour-Gayet, membre de l'Institut de France, écrivain et conférencier connu, en est le vice-président délégué. Avec le directeur général, M. René Peulvey, un normalien, lequel est assisté de M. Mathias Felters, ingénieur en chef, et de M. Scholtes, qui règle le fonctionnement de l'émetteur, M. Lacour-Gayet insuffle à Radio-Luxembourg une activité débordante.

Cinq pylônes de 180 mètres de haut, 65 kilomètres de fils électriques, deux moteurs diesel de 800 CV chacun, un émetteur de 200 kW, telles sont les caractéristiques de cette station dont M. Dubois La Chartre, un ancien diplomate, dirige les programmes.

Les voix de Christiane et de Françoise, les charmantes speakerines, sont désormais familières à des centaines de milliers d'auditeurs, aussi appréciées que le violon d'Henri Pensis, les anecdotes du globe-trotter Stany et la trompette de Tommy Dallimore.

MAGIE DES ONDES ! LA CÉLÈBRE STATION DE RADIO-LUXEMBOURG, AVEC SES PYLÔNES FINS COMME DES AIGUILLES, PORTE PLUS LOIN ENCORE.

DE L'AMITIÉ

Reportage photographique *France-Illustration* (Henri Parnotte).

PAR LES VALLÉES LUXEMBOURGEOISES

Le Luxembourg est le pays des calmes promenades et du bon accueil. Il ne faut pas lui demander plus qu'il ne peut offrir : ni la grandeur de l'Alpe ni la magnificence des paysages marins. Mais à ceux qui veulent se refaire une âme simple, à ceux qui n'ont pas tout à fait oublié la marche à pied et ont gardé contact avec la nature, le grand-duché dévoile d'étonnantes richesses.

Elles abondent au nord, dans l'Ardenne montueuse, au sud même, dans le « Bon Pays », aux lignes douces et tout au long des vallées sinueuses. La Moselle, bordée des coteaux qu'aimaient Ausone et Fortunatus, reflète la vigne de crus parfumés, le Schengener Markusbierg, le Wintringer Felsbierg, le Grevenmacher Kreizbierg... L'Alzette court entre des rideaux de saules et de peupliers, s'étale dans des prairies mouchetées de fleurs rutilantes et passe devant Colmarberg, résidence d'été de la grande-duchesse. L'Eisch arrose la vallée des Sept-Châteaux : on a appelé le Luxembourg le pays des châteaux hantés. Bois, rochers, cascades, reflets mouvants des eaux vives, reflets impassibles des eaux dormantes donnent aux vallées de l'Attert et de la Sûre leurs multiples charmes... auxquels les truites ajoutent un attrait sportif et gastronomique.

Les crêtes boisées annoncent l'Ardenne sauvage. Elles rappellent qu'il y a à peine plus d'un siècle les trois quarts du grand-duché étaient couverts d'épaisses forêts. Aujourd'hui encore les sangliers s'y rencontrent.

Du haut des pics, on découvre de vastes panoramas où les ruines des châteaux forts indiquent les étroits passages que devaient traverser les caravanes des marchands assez audacieux pour relier ces deux pôles de l'activité commerciale qu'étaient Venise et les Flandres... assez riches aussi pour payer aux barons les nombreux droits de péage résultant d'un emploi judicieux de la force et de la stratégie. Un des plus remarquables vestiges est le château des comtes de Vianden. Le dernier rejeton de cette noble maison, Adélaïde, se maria au XIX^e siècle à Othon de Nassau-Dillenburg, et c'est de cette dynastie de Nassau-Vianden, unie plus tard à la maison d'Orange, que descendent S. A. R. la grande-duchesse et la famille royale de Hollande.

Le château de Vianden, qui compta parmi ses hôtes le chroniqueur Albert le Grand témoigne de la grandeur de ses propriétaires. La salle des Chevaliers peut aisément recevoir cinq cents personnes. Il faut avoir vu Dickirch, Clervaux, Eisch-sur-Sûre et Echternach, riches en souvenirs d'un passé lointain. Si pittoresque, si évocateurs, si émouvants même qu'ils soient, ils ne forment qu'une part de la beauté du Luxembourg. Celle-ci ne se limite pas à des pierres vénérables. Les sites où elles se dressent méritent plus d'attention encore. Mais c'est en réalité la nature vivante, somptueuse et variée qui donne les plus durables impressions. Elle impose peu à peu à l'esprit ses rythmes, ses modulations innombrables, ses harmonies de couleurs, sa paix traversée de chants d'oiseaux. Quel charme et quelle détente n'y trouve-t-on pas !

Pourtant on est ici sur un sol de bataille. Les hommes né s'y sont pas ménagés. Et la nature a participé à la lutte étonnante des éléments. Aux temps géologiques la Meuse lorraine et la Moselle s'y disputèrent la possession des autres rivières. La Moselle finit par les capter toutes, à la seule exception de la Chiers. Georges Baeckeroot a conté l'histoire de ces extraordinaires annexions et comment les rivières, poussant en amont leurs eaux de tête, arrivent à se rencontrer, à entrer en conflit et à opérer des déviations qui aboutissent à la substitution complète d'un cours à un autre avec renversement du sens de l'écoulement... Ces compétitions ont laissé dans le sol luxembourgeois des marques visibles.

Carrefour de routes et d'influences, théâtre d'aventures géomorphologiques et humaines, le Luxembourg voit se succéder des décors colorés. A côté des genêts d'or poussent les narcisses, les anémones, les roses et les « énigmatiques » orchidées, ainsi que les qualifie Robert Stumper, qui disparaissent et réapparaissent mystérieusement. Si le « Sabot de Vénus », aux bras pourprés et tourmentés, est de plus en plus rare, d'autres merveilles subsistent aux noms étranges : le Loroglosse, les Ophrys insectes, l'Homme pendu, la Gymnadénie odorante, le Limodore, la Militaire, l'Anacampte...

C'est tout cela, forêts, rivières, collines, fleurs des champs et orchidées, murailles antiques et vie nouvelle que pourrait inclure le blason touristique du grand-duché.

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Chaque Luxembourgeois exporte en moyenne, par année, la valeur en produits divers de 260.000 francs français. Aussi le grand-duché peut-il disputer à la Suisse et même à la Suède le record du niveau de vie le plus élevé en Europe.

Cette prospérité, les Luxembourgeois la doivent à leur fer ; mais non moins à leur travail, à leur intelligence... et à Sydney Thomas, inventeur du traitement moderne des minerais phosphoreux.

La métallurgie du fer, pratiquée aux premiers âges dans les fours gaulois en terre battue, avait adopté vers le VIII^e siècle les foyers catalans. La facilité de leur construction permettait d'installer ceux-ci à côté des gisements et de les abandonner, une fois la mine épuisée, au profit d'autres groupes que l'on établissait sur un nouvel endroit favorable. Les débouchés ne manquaient pas. Le moyen âge connaissait une véritable « faim » de fer : les armes en absorbaient beaucoup, si bien que la construction des charrues s'en ressentait fâcheusement. Et Charlemagne avait même dû interdire — déjà ! — l'exportation de cette matière stratégique.

Au XV^e siècle apparurent les premiers hauts fourneaux. Les forges devinrent grandes consommatrices de bois, et plusieurs propriétaires terriens se muèrent en maîtres de forges... uniquement pour tirer profit de leurs immenses forêts, demeurées jusque-là inexploitables. A la fin du XVI^e siècle, une centaine de hauts fourneaux produisaient ensemble 200 tonnes de fer.

C'est bien peu en regard des millions de tonnes de fonte, d'acier et de laminés que le Luxembourg peut aujourd'hui produire facilement. Ce formidable bond en avant a été l'œuvre des cent dernières années. Les étapes en furent, d'abord, la construction des chemins de fer, qui procurait à la fois un débouché et facilitait les échanges et l'exploitation ; puis l'établissement de la sidérurgie sur le minerai — et non sur le charbon, qui s'était substitué au bois et dont le grand-duché est dépourvu ; la création de liens étroits entre la Lorraine et le Luxembourg et, enfin, l'achat, effectué par un sidérurgiste luxembourgeois avisé, M. Norbert Metz, de la première licence Thomas.

La sidérurgie emploie actuellement 50 % de la main-d'œuvre dans trois groupes : l'Arbed (vingt-cinq hauts fourneaux et neuf laminoirs), l'Hadir (seize hauts fourneaux, deux laminoirs, une tréfilerie) et la Compagnie minière et métallurgique de Rodange. En 1937 la production de minerai de fer s'est élevée à 7.800.000 tonnes, celle de fonte à 2.500.000 tonnes et celle d'acier à 2.500.000 tonnes également. Le Luxembourg vient au huitième rang des pays producteurs d'acier, derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'U. R. S. S., la France, l'Allemagne, la Belgique et la Sarre.

L'agriculture, qui occupait jadis le premier rang, bien qu'elle disposât, à part le « Bon Pays », de terres fort médiocres, a relativement rétrogradé. Au moins couvre-t-elle, avec un revenu global de 15 milliards de francs français partagés par moitié entre les cultures végétales et l'élevage, 80 % des besoins alimentaires du pays. Elle a largement bénéficié de la sidérurgie : les scories Thomas ont en effet arrêté l'acidification des Ardennes en même temps que la décalcification du « Bon Pays ». Les rendements ont plus que doublé de la période 1870-1875 à la décennie 1929-1938.

Le Luxembourg a presque achevé de panser ses plaies de guerre. Sur les 85 milliards de francs français nécessités par la reconstruction, la moitié de cette somme était apurée en 1950. Pour lutter contre l'inflation menaçante des remèdes héroïques furent adoptés : blocage de la moitié des valeurs présentées à l'échange monétaire, réduction à 10 et 15 % des marges bénéficiaires de gros, de 15 à 25 % pour les détaillants. La fiscalité, assez lourde, prélève de 30 à 32 % du revenu national, lequel est évalué à 70 milliards de francs français pour 1949.

L'isolement est le pire des maux pour le grand-duché, dont les trois-quarts de la production sont destinés à l'exportation. C'est ce qui expliquait, à défaut de l'union franco-belgo-luxembourgeoise, désirée par tous mais qui se heurta en 1842 à des impossibilités politiques majeures, l'adhésion du grand-duché au Zollverein. Après la première guerre mondiale les Luxembourgeois ont réalisé l'union économique avec la Belgique et depuis 1945 participent à Benelux. Ils sont aujourd'hui parmi les partenaires les plus compréhensifs en matière d'intégration européenne.

L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG

Situé sur un vaste plateau à 5 kilomètres à l'est de la capitale, l'aéroport de Luxembourg disposera bientôt de deux pistes : la piste principale de 2.200 × 60 m. et une piste en construction de 1.600 × 50 m. Son aménagement complet nécessite des investissements se montant au total à 1.125 millions de francs français. Ces charges financières (intérêt et amortissement) ayant été écartées pour le calcul des taxes d'atterrissage, lesquelles sont établies uniquement en fonction des frais d'exploitation et d'entretien, l'aéroport de Luxembourg est en voie de s'assurer une position de premier ordre dans le trafic aéronautique européen. On escompte dans le proche avenir un mouvement annuel de 3.000 avions de transport (473 en 1950).

L'AMOUR DE LA PATRIE

Pendant la première guerre mondiale plus de trois mille Luxembourgeois avaient déjà exprimé la volonté de l'ensemble de leurs compatriotes de résister au joug allemand en s'engageant dans les troupes alliées, spécialement dans l'armée française. Quelques centaines revinrent. Dans le pays les condamnations à mort avaient fait d'autres victimes.

De 1940 à 1945 l'occupation fut pire encore. Des milliers de Luxembourgeois, hommes et femmes, furent destitués (633), emprisonnés (3.826), déportés (4.219). Près de 1.000 d'entre eux moururent en captivité. Sur les 12.000 Luxembourgeois enrôlés de force dans l'armée du III^e Reich, 3.021 furent tués ; 150 soldats et maquisards tombèrent dans les combats. Enfin, lors du dernier coup de boutoir de von Rundstedt, le nord du pays subit des dégâts considérables. Des villages entiers furent détruits.

C'était au reste dans l'Ardenne, à Clervaux, qu'avait pris naissance, dès novembre 1940, la Ligue patriotique luxembourgeoise. Son fondateur et son chef, Alphonse Rodesch, marié à une Française au grand cœur, sa compagne résolue dans la lutte (qui fut déportée en Silésie avec ses enfants), est mort il y a peu de temps. Son souvenir reste présent à la mémoire de ses amis, qui sont innombrables. Par tracts et par messagers, aidé par sa femme et par l'abbé Lesch, il répandit l'idéal de liberté sur tout le territoire, cependant que la terreur répondait aux premiers actes de résistance. Fin août et début septembre 1942, de Wiltz jusqu'au bassin minier était déclenchée une grève générale. Le 7 septembre, M. Eden, à la radio britannique, rendit hommage aux Luxembourgeois, qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, répondant au serment de la grande-duchesse de « lutter sans trêve ni repos » tant que ne serait pas libéré le sol national, donnaient un magnifique témoignage d'héroïsme et d'honneur.

LA GRANDE POLITIQUE D'UN PETIT PAYS

Les Luxembourgeois ne sont pas versatiles. La passion politique ne les égare pas. Aussi renouvellent-ils volontiers leur confiance aux hommes qui ont fait leurs preuves. M. Dupong premier ministre, a été élu pour la première fois en 1915; M. Joseph Bech, ministre des Affaires étrangères, n'a commencé sa carrière politique que deux ans plus tôt. Tous deux n'ont cessé de diriger, à des postes différents parfois, la politique luxembourgeoise, conjointement avec la grande-duchesse, dont l'action est très importante. M. Dupong m'a conté les dramatiques péripéties de mai 1940. C'est par une indiscrétion que l'invasion fut connue à Luxembourg, quelques heures seulement avant l'entrée des troupes allemandes. Un nazi allemand s'estimant l'obligé de l'industriel qui l'employait et afin de permettre à ce dernier de prendre ses dispositions personnelles lui révéla qu'il avait reçu l'ordre de se tenir prêt en vue d'une offensive imminente. L'industriel prévint aussitôt M. Bech, qui alerta M. Dupong et la grande-duchesse. Il était 10 heures du soir. Le gouvernement fut réuni d'urgence.

Depuis longtemps la souveraine, en accord avec le gouvernement et en prévision d'un départ précipité, avait délaissé les résidences de Colmarberg et de Fischbach pour demeurer au palais. La malchance voulut que ce soir-là précisément la famille grand-ducale se fût rendue à Colmarberg. Les deux ministres obtinrent la communication avec cette localité vers 10 h. 30. Au bout du fil un planton, s'entendant demander d'aller chercher la souveraine, rétorqua que celle-ci reposait, qu'il ne pouvait se permettre de la réveiller... Au reste, ses interlocuteurs n'étaient-ils pas de la 5e colonne ? Finalement, devant la menace d'une révocation immédiate, il se décida. En moins d'une demi-heure les préparatifs de départ furent achevés. Plusieurs automobiles emmenaient la grande-duchesse, sa famille et les membres du gouvernement. Seul, l'un des ministres, retardé, ne put passer à temps la frontière. Après avoir séjourné quelques heures à Thionville, puis à Metz, la petite troupe se rendit à Paris, d'où elle participa à l'exode vers le Sud avant de gagner l'Angleterre et le Canada.

M. Dupong m'a dit l'action incessante de la souveraine en Amérique et comment, par de nombreuses conférences, elle contribua, pour une part, au revirement de l'opinion américaine en faveur d'une intervention en Europe.

M. Joseph Bech, ministre des Affaires étrangères, voulut bien lui aussi, au cours d'une audience, m'exposer les lignes principales de la politique extérieure luxembourgeoise. M. Bech est l'une des plus fortes personnalités européennes. Ses avis en matière de politique internationale, dont il suit tous les détours non seulement en observateur subtil, mais en homme d'action, dépassent largement l'influence que l'on serait tenté d'attribuer au représentant d'un petit Etat. Au Conseil européen des ministres il a eu l'occasion de concilier des thèses opposées, de trouver les solutions propres à ménager des susceptibilités et des intérêts divergents. S'il n'est pas d'Eglise comme son illustre compatriote Pierre d'Aspelt, il lui ressemble, ainsi que l'on dit, par la « classe ». Subtil, cela s'aperçoit de prime abord dans le pétillement d'un regard aigu, vif, gai ; mais aussi fort, possédant l'optimisme serein des hommes qui ont chassé de leur esprit les éléments négatifs sans jamais perdre pied avec la terre.

Dans la période précédant 1939, durant laquelle le dynamisme fasciste et hitlérien exerçait une attirance d'autant plus considérable sur la population des petits pays voisins que les démocraties se montraient faibles, divisées, inconséquentes, livrées aux troubles intérieurs, il a fallu aux chefs de ces Etats une force d'âme singulière pour maintenir leur opposition au nazisme.

Et aujourd'hui même...

« Devant la situation internationale confuse et dangereuse qui existe présentement, déclare M. Bech, il n'est de salut pour un petit pays que s'il reste inébranlablement fidèle à la ligne de conduite qu'il a librement choisie. Celle-ci est droite et claire : fidélité aux principes de la charte des Nations Unies, respect scrupuleux des engagements internationaux que nous avons contractés pour la préservation de la paix. » M. Bech croit à la possibilité de la coexistence paisible des deux blocs antagonistes et même de l'établissement de relations économiques normales entre eux... « A la condition, ajoute-t-il, que les conceptions idéologiques ne soient pas considérées comme articles d'exportation livrables à la pointe des baïonnettes ».

Avec M. Bech le Luxembourg coopère avec foi à l'unification européenne. Le plan Schuman, par exemple, qui éveille ici, sans conteste, plus que dans tout autre pays du groupe des six puissances adhérentes, des appréhensions nées du rôle vital de la sidérurgie dans l'économie luxembourgeoise, n'en a pas moins reçu l'adhésion des dirigeants. Pourquoi ? Parce que chacun se rend compte que l'enjeu fondamental du plan est la liquidation définitive du conflit franco-allemand et que cet objectif conditionne l'avenir de l'Europe, aussi bien politique que militaire, social et économique. Cette compréhension à l'égard d'un aussi vaste problème est due au réalisme de M. Bech. Entre les deux routes qui s'offraient, celle qui conduit à l'isolement et celle qui mène à l'intégration du Luxembourg et de sa principale industrie dans l'économie européenne, M. Bech a choisi la seconde.

Cette compréhension des problèmes de l'heure pourrait être un exemple pour tous les Européens.

95 % DES LUXEMBOURGEOIS SONT CATHOLIQUES

L'ancien duché du Luxembourg ressortissait de six diocèses différents, dont Reims, Verdun et Metz. Depuis 1870 le grand-duché forme un seul diocèse homogène, où les œuvres religieuses connaissent un essor d'autant plus grand que 95 % des Luxembourgeois sont catholiques.

La cathédrale de Luxembourg, de style ogival, a été agrandie en 1938. Les vitraux du chœur sortent des ateliers Louis Barillot de Paris. La crypte enferme le tombeau de la famille grand-ducale, gardé par deux lions en bronze, de Gust Trémont. Dans la chapelle du Trésor a été placé provisoirement le mausolée de l'ancien roi de Bohême et duc de Luxembourg, Jean l'Aveugle. Le centre de l'autel votif, en fer forgé, est occupé par la statue de la Consolatrice des Affligés, Notre-Dame de Luxembourg portant les clefs de la ville et ornée de vêtements précieux sur lesquels se détache l'ordre de la Toison d'or.

Au mois de mai de chaque année, pendant deux semaines, toutes les paroisses du pays viennent en procession à la cathédrale afin de présenter leur hommage à la patronne de la patrie. La Lorraine et la Belgique sont abondamment représentées à ces fêtes. Le sixième dimanche après Pâques, le nonce apostolique de Bruxelles, accrédité comme internonce auprès de S. A. R. la grande-duchesse, chante la messe pontificale. L'après-midi une procession immense, que suivent le nonce apostolique, la grande-duchesse, tous les membres de la famille grand-ducale ainsi que les ministres, la plupart des députés et des conseillers municipaux, fait le tour de la vieille ville.

Dans le bourg moyenâgeux d'Echternach, où se trouve le tombeau de saint Willibrod, archevêque d'Utrecht, qui y fonda un couvent célèbre, se déroule, le mardi de la Pentecôte, une extraordinaire procession dansante. Des milliers de danseurs et de danseuses de tous âges se tiennent par la main ou par un mouchoir et avancent en mouvements rythmés, cinq pas en avant, trois pas en arrière, aux sons d'une mélodie obsédante venue du fond des âges. Flûtes, violons, tambours, clarinettes et cuivres soutiennent les danseurs, qui poursuivent cette hallucinante prière gesticulante jusqu'à épuisement complet.

L'abbaye bénédictine de Clervaux, connue pour son plain-chant, continue les traditions d'Echternach, auxquelles la Révolution française avait mis fin.

PARENTÉ FRANCO-LUXEMBOURGEOISE

Lorsqu'on arrive de France, rien n'indique que l'on se trouve en pays étranger. Les enseignes des magasins, les plaques des rues sont rédigées en français. On rencontre, chemin faisant, à Luxembourg, le boulevard de Verdun, l'avenue du Maréchal-Foch, etc. Cependant l'usage de la langue française, autrefois quasi obligatoire dans la « bonne compagnie », a décru.

La sympathie à l'égard de la France est cependant profonde.

L'élite suit avec un intérêt souvent passionné les productions littéraires, cinématographiques, théâtrales et artistiques françaises, qui l'emportent de loin sur leurs concurrentes anglaises ou américaines.

Les écrivains luxembourgeois — il est à peine besoin de citer Marcel Noppeney, Alphonse Arend, Joseph Petit — les économistes — tel Paul Weber qui joint à une vaste érudition une pétillante intelligence — la plupart des artistes parlent et écrivent un français d'une grande pureté. La Société des écrivains luxembourgeois de langue française n'y a pas peu contribué.

De son côté, M. Pierre Frieden, ministre de l'Education nationale, est un partisan éminent et efficace de la culture française.

— La guerre et l'occupation nazie, m'a-t-il dit, ont interrompu pendant quatre ans la communion spirituelle de nos deux pays. Mais la génération qui, dans deux ans, sortira de nos écoles primaires ne ressentira plus les effets de la carence d'un enseignement du français. Nous aurons retrouvé et bientôt dépassé le niveau d'avant guerre grâce à nos programmes et à l'intelligence de nos institutions. Le caractère propre d'un peuple, c'est avant tout sa morale, sa façon de concevoir la vie, de classer les biens et les valeurs. Sous ce rapport nous nous rallions sans hésitation à la civilisation française, humaine et foncièrement chrétienne... Le Luxembourg, comme la France, est une terre de bon sens et de sens humain. Puissent ces vertus se conserver contre l'invasion des barbares !

L'ART LUXEMBOURGEOIS

Je n'ai pas la prétention de donner en quelques lignes une image complète de la vie artistique luxembourgeoise. Maintes tendances, du classicisme pur au modernisme le plus audacieux, existent et s'expriment avec une fougue sympathique. Les Mathieu Kirsch, Nicolas Liez, Fresez, J.-H. Gilson, dit Frère Abraham d'Orval, avaient marqué le XIXe siècle. Notre époque est plus abondante. Il faut d'abord citer Joseph Kutter, dont l'expressionnisme romantique se rapproche de Vlaminck tout en gardant une force, un accent et une autorité personnels. Le peintre sculpteur Gust Trémont, qui vit à Paris depuis longtemps — il est membre du jury du Salon d'automne — avait commencé par le fauvisme. Il a évolué dans le sens du réalisme. Ami de Jouve, de Pompon, de Georges Muguet, il est un de nos grands animaliers. Ses tigres royaux, ses lions, ses gorilles sont des œuvres à la fois puissantes et vraies.

A Luxembourg même, à côté de la respectable Société académique, les jeunes se sont groupés en différentes chapelles. La plus représentative tient son siège au pittoresque « Cavo », où les Luxembourgeois descendent en foule et prennent, en même temps qu'une chope de bière ou un verre de vin de Moselle alacre et parfumé, un contact — amical, perplexe ou courroucé — avec les plus récentes manifestations de l'art vivant. Les bénéfices réalisés par le « Cavo », qui fut aménagé durant l'hiver 1950-1951 par les artistes eux-mêmes, entraînés par Mett Hoffmann, Jemp Michels, Robert Lenz et quelques autres, sont répartis chaque année entre les lauréats de concours de peinture, de sculpture, d'architecture, de composition musicale et de littérature organisés par la Société des beaux-arts et jugés par un jury international. La « Nouvelle Equipe », formée par quatre artistes, montre, elle aussi, sa vitalité.

Un mot enfin sur les verriers Emile et Joseph Probst, qui recherchent avec succès les secrets des maîtres anciens et voudraient leur ajouter les ressources des techniques nouvelles.

LES NOUVELLES MÉTHODES DE « DÉPISTAGE » DU CANCER GÉNITAL DE LA FEMME

par ALBERT NETTER, médecin des hôpitaux de Paris

Le Congrès international jubilaire de la Société française de gynécologie, qui vient de se réunir sous la présidence du docteur Douay, revêt un intérêt tout particulier puisqu'il consacre l'évolution récente de cette branche de l'art médical.

En 1931, lors de la fondation de la Société française de gynécologie, cette spécialité était orientée vers l'ablation des tumeurs bénignes et dominée par les difficultés du traitement des infections annexielles. Ces préoccupations sont passées à l'arrière-plan de l'esprit des gynécologues. Ceux-ci se placent maintenant à la tête des recherches endocrinologiques. L'étude des hormones placentaires, ovariennes, thyroïdiennes et même hypophysaires justifie des recherches particulières dans leur domaine. Rien ne saurait mieux montrer une telle évolution que la place occupée par les rapports du professeur Simonnet sur l'hypophyse, par exemple.

D'autre part, les tumeurs malignes d'ordre gynécologique tiennent une place de plus en plus importante du fait de l'apparition d'une nouvelle méthode de diagnostic précoce. L'emploi de celle-ci transformera, dans un temps qui n'est plus éloigné, l'avenir de ces affections. Ce point a retenu tout spécialement l'attention du Congrès. Il est exposé dans l'étude du docteur Netter, que nous sommes heureux de publier. — R.-J. M.

Le grand public demande de plus en plus à être informé des progrès de la médecine. Devenue une science, cette dernière a heureusement perdu le caractère hermétique qu'elle avait encore au siècle dernier. Elle conserve un abord difficile du fait de ses développements de plus en plus complexes, qui rejoignent ceux de la chimie physique la plus savante. Les grands principes cependant, comme ceux de toute science, doivent toujours pouvoir être compris par les non-initiés.

Les récents progrès réalisés dans l'étude du cancer ont pris deux directions différentes : les uns se sont orientés vers la chimiothérapie, les autres, vers le *dépistage précoce*.

C'est sans aucun doute à la ténacité de l'Américain Papanicolaou et de son école que l'on doit les nouvelles méthodes de dépistage du cancer utérin. D'autres avant lui, Daniel et Babès, de Bucarest, ainsi que l'école médicale marseillaise, en particulier, avaient démontré que chez les femmes atteintes de ce cancer l'examen des sécrétions décelait des cellules caractéristiques. Ces travaux n'ont été ni approfondis ni développés et n'ont pas eu grand retentissement ; de plus leurs auteurs n'ont pas vu l'intérêt principal de cette méthode, qu'ils présentaient comme un moyen complémentaire de diagnostic. Or chez les femmes soupçonnées de cancer nous possédons depuis longtemps une technique de diagnostic admirable et rarement en défaut, la biopsie, prélèvement d'un fragment suspect à l'aide d'une pince, suivi de l'examen au microscope des coupes fines de ce fragment. Le mérite de Papanicolaou fut de travailler plus de vingt ans sur le même sujet et de montrer que les cellules cancéreuses peuvent se voir dans les sécrétions génitales *avant tout signe suspect* de cancer. Cette constatation l'amena à proposer l'examen de ces sécrétions comme méthode de *dépistage*. Il ne faut en effet pas confondre diagnostic et dépistage. Lorsqu'on examine systématiquement, comme cela se fait maintenant dans toutes les collectivités, les poumons de tous les sujets apparemment sains, on trouve parfois, à la radioscopie, une ombre anormale. Cette ombre peut être due à de multiples causes, au premier rang desquelles, évidemment, se trouve la tuberculose. On a ainsi *dépisté* une anomalie. Mais le *diagnostic* de cette anomalie constitue un autre stade et va nécessiter d'autres examens.

Il est fondamental de rappeler cette différence entre le dépistage et le diagnostic. L'examen microscopique des sécrétions permet de détecter des cellules anormales. Mais ces cellules anormales peuvent être dues à une autre maladie que le cancer — encore que le cancer soit (comme la tuberculose dans le cas précédent) la cause la plus fréquente de certaines de ces anomalies. C'est à l'anatomie pathologique, c'est-à-dire à l'examen microscopique de la biopsie utérine qu'il appartient de poser le diagnostic avec certitude.

La précocité de l'apparition et de l'identification des cellules cancéreuses dans les sécrétions est une découverte absolument capitale dans la lutte contre le cancer. Nos moyens de traitement, depuis les perfectionnements de la chirurgie et la découverte de l'action des radiations de faible longueur d'onde, piétinaient quelque peu. Or l'observation déjà ancienne montrait qu'une grande proportion de cas de cancer du col pouvaient guérir par la chirurgie ou les radiations, à condition que la tumeur fût diagnostiquée peu de temps après que l'éveil eût été donné.

Qu'adviendrait-il si le diagnostic était fait bien avant l'apparition des symptômes considérés jusqu'ici comme les plus précoces ? La réponse à cette question est maintenant donnée. Le cancer guérit alors par les anciens traitements de façon quasi certaine. Autrement dit, la gravité classique du cancer ne vient que du caractère tardif du traitement qu'on lui oppose. Cette notion est capitale, car elle donne tout son intérêt au dépistage précoce que réalise la méthode de Papanicolaou. Cette méthode est très simple : elle comporte un prélèvement des sécrétions génitales, la coloration de ce prélèvement et l'examen des cellules au microscope. Le prélèvement n'est absolument pas douloureux. La sécrétion (du col utérin, de préférence) est étalée sur une lame et séchée rapidement par agitation à l'air. Dans certaines techniques — celle de Papanicolaou lui-même — la lame humide est plongée dans l'alcool-éther. Les cellules cancéreuses se reconnaissent à leur groupement en amas, à leur taille et surtout aux anomalies du noyau, partie centrale de la cellule, qui paraît en être le nœud vital. Ces anomalies sont très diverses, tantôt évidentes, d'autres fois plus difficiles à reconnaître. Nous ne désirons pas nous étendre ici sur les détails de ces anomalies, qui sont affaire de spécialistes et n'intéresseront pas nos lecteurs. Insistons seulement sur le fait qu'il faut beaucoup d'habitude pour les reconnaître. Tous les laboratoires qui ont pratiqué ce genre de recherches ont éprouvé au début les mêmes déboires, dus à l'inexpérience. Pour en donner un exemple, citons cette anecdote personnelle. Il y a maintenant plus de deux ans que nous nous intéressons à cette question. Lors d'une démonstration des élèves demandèrent à notre chef de laboratoire à voir des cellules normales pour pouvoir les comparer aux cellules cancéreuses qu'on venait de leur montrer. Notre chef de laboratoire prit alors une lame étiquetée normale et datant d'une année environ. Sa stupéfaction fut grande en constatant au microscope l'existence de cellules cancéreuses qui avaient échappé à son attention l'année précédente. La malade fut convoquée, le diagnostic fut confirmé par biopsie, bien qu'il n'y eût encore aucun signe classique apparent, et la malade opérée dans d'excellentes conditions semble guérie de façon définitive.

C'est dire que la méthode n'est pas dépourvue d'*inconvénients*. Trois de ceux-ci méritent d'être examinés objectivement. Le premier réside dans les abus d'interprétation que l'on peut faire de la méthode et qui peuvent conduire à des *erreurs* de diagnostic. Le pas est facilement franchi qui mène du dépistage au diagnostic, du cas suspect au cas étiqueté cancer. Comme nous l'avons dit, les caractères cytologiques des prélèvements sont difficiles à interpréter : il faut pour cela un cytologiste éprouvé par une longue pratique et une solide éducation technique de base. L'erreur cytologique est facile ; facile aussi la faute qui consisterait, sans motif valable, à se passer de l'anatomie pathologique et de la clinique pour poser le diagnostic. Bref, mal lu puis mal interprété, le prélèvement peut conduire à des traitements inadaptés. Cet inconvénient n'est pas niable. Il est, hélas ! vrai pour toutes les méthodes de laboratoire et de clinique. Le diagnostic nécessite du discernement et ne devrait jamais reposer sur un seul signe, mais presque toujours sur un faisceau convergent de symptômes.

Le deuxième inconvénient est le risque de développement de la cancérophobie. En effet le dépistage, c'est-à-dire le passage au crible de personnes apparemment normales, nécessite une propagande expliquant la raison de cet examen. Ne risque-t-on pas, en parlant du cancer, de développer sa crainte excessive, sa phobie, et de créer ainsi de toutes pièces une sorte de maladie mentale ? Tout compte fait, après avoir éprouvé une certaine anxiété, nous sommes maintenant rassurés par une enquête faite dans des secteurs où a été menée une propagande anticancéreuse.

Le troisième inconvénient est d'ordre pratique et d'ordre financier. Il est certain qu'il n'y a pas actuellement assez de cytologistes expérimentés en France pour développer le dépistage sur une grande échelle. D'autre part, l'établissement de laboratoires pourvus du matériel et du personnel suffisant coûte cher. Aussi, avec juste raison, la Sécurité Sociale a-t-elle décidé de ne commencer l'expérience que dans des secteurs réduits, pour éprouver la méthode, tant au point de vue scientifique que financier.

Sans doute la dépense ne devrait-elle importer que peu lorsque la cause à défendre est celle de la santé publique.

Cette question budgétaire dépasse les limites de cet article, qui n'a pour but que d'exposer en toute rigueur les faits scientifiques très encourageants qui démontrent que l'une des voies d'abord du problème du cancer conduit à des résultats pratiques considérables, qui changent du tout au tout le pronostic de cette maladie. Souhaitons que de larges possibilités financières soient réservées à la généralisation de cette méthode, qui peut être étendue à la détection de la plupart des formes de cancer abordables par l'exploration directe.

DOCUMENTS ANCIENS (COLLECTION ROMI

LES BAIGNEURS ET LES BAIGNEUSES DE 1951 SE SENTENT PEU ENCLINS A REGRETTER « LA BELLE EPOQUE » LORSQU'ILS COMPARENT AUX PUDIBONDS ET INCOMMODES MAILLOTS QUI SÉVISSAIENT DANS LES STATIONS BALNÉAIRES EN VOGUE AUX ALENTOURS DE 1900 LES RAVISSANTS COSTUMES DE PLAGE CONÇUS PAR LES GRANDS COUTURIERS D'AUJOURD'HUI POUR FACILITER LES ÉBATS NAUTIQUES DES ÉLÉGANTES.

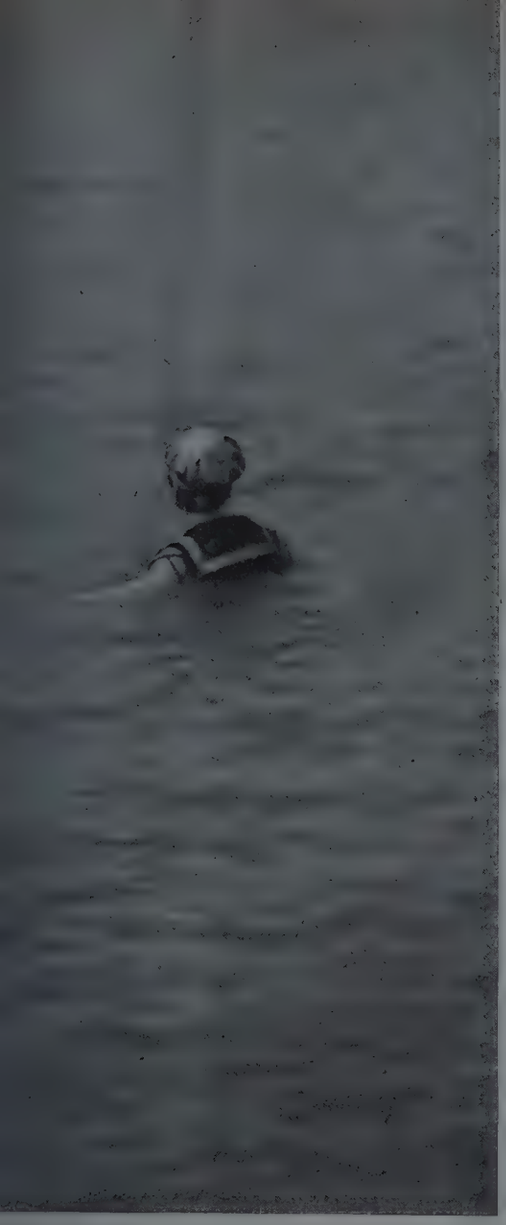

"Gardez-vous du soleil comme du serein"

Il nous vient de Detroit, qui est une assez grande ville des Etats-Unis, que les gens qui ont passé leur dimanche à se dorer au soleil montrent peu d'entrain au travail le lundi matin, et de conclure que les bains de soleil fatiguent ceux qui s'y adonnent. Il y a quarante ans un modeste observateur français nommé Simore, qui enseignait le latin et le grec à Paris, avait fait une constatation analogue : il prétendait que ses élèves lui donnaient de moins bons devoirs le vendredi que le mercredi. Il résumait la situation en disant que c'était en vertu de l'adage qui veut qu'on ne travaille pas le lendemain du jour où l'on n'a rien fait. Ce savant grammairien méconnaissait l'importance du rôle du soleil ; néanmoins il remédiait au mal en convoquant au lycée le jeudi suivant le délinquant désormais sans excuses. Quant à nous, nous avons de bonnes raisons de croire que le phénomène s'observait avec la même intensité en hiver qu'en été. Le soleil ne serait peut-être pas seul en cause. Nous ne voulons pas médire d'une science qui a franchi les détroits et les mers, mais il ne nous semblerait pas inutile de réétudier à fond cette grave question. Le bain de soleil s'accompagne en France de suffisamment de natation, d'aviron, de volley-ball, de basket-ball, de ping-pong, de rumbas, de joutes où le cœur s'ébat autant que le corps pour que le lendemain du dimanche soit parfois le témoin d'une diminution relative de l'activité, qui s'explique assez sans qu'on invoque de mystérieuses et savantes réactions photochimiques. Il va de soi que les acquisitions faites dans le domaine de la pathologie de la lumière demeurent. Il faut se garder du coup de soleil comme du serein, il faut s'exposer aux ardeurs de l'été avec prudence, commencer par un temps très court et une surface très petite. On peut user de quelques artifices ; les crèmes protectrices sont d'un emploi agréable et efficace. Et pour peu que le sujet ait quelque prudence naturelle les choses ne peuvent aller bien loin. Nous ne serions pas surpris d'apprendre par voie statistique que la productivité française n'est pas plus menacée le lundi qu'un autre jour... Ceci nous fait penser que nous avons connu des gens qui « faisaient le lundi » à une époque où il n'était pas encore question des abus ni même de l'usage des bains de soleil. R.-J. M.

EN PRÉSENTANT LES DÉLICIEUX ENSEMBLES CI-CONTRE, BAPTISÉS « AVERSE », « SOUS LA PLUIE » ET « ONDÉE », ALEX MAGUY SE MONTRE SOUCIEUX DE METTRE A L'ABRI DES SURPRISES DU BAROMÈTRE LES JOLIES HABITUÉES DES SABLES ET DES VAGUES.

PHOTOGRAPHIES OSTIER-HEIL, AGIP

L'OPINION DE DENIS MARION SUR « LA CHUTE DE BERLIN »

PAR une de ces absurdités dont elle a le secret, la censure française a autorisé la projection de la première époque de *la Chute de Berlin* et interdit la seconde : décision d'autant plus injustifiable que c'est dans la première et non dans la seconde époque qu'un homme d'Etat allié — en l'occurrence Churchill — est représenté d'une manière caricaturale, ce que, pour ma part, j'ai trouvé simplement ridicule, mais ce qu'un fonctionnaire à la susceptibilité chatouilleuse peut à l'extrême rigueur trouver insupportable. Ayant eu l'occasion de voir en vision privée le film dans son intégralité, j'en parlerai ici comme d'un tout.

Communistes et non communistes sont d'accord pour la juger comme l'œuvre la plus importante du cinéma soviétique depuis *Ivan le terrible,* d'Eisenstein (1944). Ses proportions seules lui méritent cette considération : non seulement sa longueur (plus de trois heures de projection), mais les moyens gigantesques utilisés par le metteur en scène. Même les grands films de guerre américains, du type *Air Force* ou *Iwo-Jima,* ne montrent pas de telles masses humaines et ne réédifient pas des décors aussi colossaux : il faut peut-être remonter jusqu'à *Intolérance* pour en trouver l'équivalent.

D'autre part, l'emploi de la couleur (absolument remarquable du point de vue technique, égalant au moins *la Fleur de pierre* et *Mitchourine,* qui demeuraient jusqu'ici ce que les Russes avaient fait de mieux) renouvelle complètement pour le spectateur les vues traditionnelles de la guerre.

Ce tribut rendu à l'industrie cinématographique russe, qui se montre ainsi capable de produire — exceptionnellement, il est vrai — des films aussi longs et aussi techniquement parfaits que ceux de Hollywood, venons-en à l'essentiel : la valeur artistique et la signification de *la Chute de Berlin.*

Une surprise : nous sommes aux antipodes du réalisme socialiste. Les événements, pourtant historiques et récents, sont plus déformés, arrangés, symbolisés que ceux de l'Evangile à travers l'optique d'un imagier du moyen âge. Toute une moitié de l'œuvre (je parlerai ensuite de l'autre moitié) se place dans le style de l'épopée allégorique dont peut donner quelque idée la partie (la moins bonne) de *Thyl Ulenspiegel,* où le héros cherche les Sept. Il faut reconnaître qu'à l'écran échecs et réussites se balancent.

Comme exemple d'échec citons le début : les deux incarnations abstraites du peuple russe, le fondeur et l'institutrice, dénués d'individualité à faire envie aux personnages du *Roman de la rose,* roucoulent idylliquement dans un champ de blé parsemé de coquelicots. Des avions passent dans le ciel, jettent des bombes sur le blé, qui prend feu, et instantanément passent dans les chemins les side-cars de l'armée allemande.

Comme exemple de réussite citons l'allégresse des troupes qui viennent de conquérir Berlin : elles improvisent devant le Reichstag démoli une danse populaire à l'exaltation de laquelle il est impossible de se soustraire.

Qu'ils soient artistiquement manqués ou heureux, ces épisodes sont inspirés par le même sentiment : un chauvinisme exacerbé à côté duquel celui de Paul Déroulède ou du colonel Blimp fait figure de patriotisme intelligent et nuancé, par comparaison. Qu'on en juge par cette simple scène : quand un officier supérieur confie aux trois protagonistes le drapeau rouge qu'ils ont pour mission de planter sur la coupole du Reichstag, ceux-ci se mettent à genoux et portent religieusement l'étoffe à leurs lèvres.

Par son autre moitié (qui est d'égale importance), *la Chute de Berlin* constitue une hagiographie de Staline. Est-ce son origine géorgienne qui a valu au réalisateur Tchiaourelli, sinon l'exclusivité (il y en a eu d'autres) du moins la spécialité de ce genre auquel il s'était déjà exercé dans *le Serment* ? En tout cas c'est une activité fort honorée en U. R. S. S., comme le montrent les trois prix Staline décernés au scénariste Pavlenki, mort tout récemment. Nul doute que pour les acteurs aussi ce soit une récompense recherchée que d'être choisis pour incarner un membre du Politbureau. Inversement, une délibération mûrement pesée a dû être nécessaire pour déterminer quels chefs politiques et militaires auraient droit à cette consécration et le nombre de mètres de pellicule consacrés à chacun d'eux.

L'hommage mesuré qui leur est rendu n'a rien de commun avec celui dont Staline est l'objet et qui s'identifie au culte divin. Le Staline de l'écran, s'il emprunte l'apparence humaine à travers l'acteur Guelovani, qui l'incarne d'ailleurs avec beaucoup de talent, n'en participe pas moins de tous les attributs de la divinité : l'éternelle jeunesse (de 1940 à 1944 il ne vieillit pas d'un jour et paraît à peine quarante ans), l'ubiquité (un quart d'heure après la prise du Reichstag il débarque de son avion à Berlin), la clairvoyance (il prévoit l'attaque hitlérienne), l'infinie bonté (il n'en continue pas moins à faire du jardinage pour porter témoignage de sa volonté pacifique), l'omniscience (dans un minuscule agenda de poche se trouvent notées les ressources dont il dispose) et l'omnipotence (l'offensive allemande n'avance qu'autant qu'il y consente ; il dit : « C'est assez ! » et elle est stoppée sur place).

Par contraste nécessaire, à cette incarnation divine s'oppose une incarnation diabolique : Hitler. Ce n'est pas seulement le Mal opposé au Bien, c'est la Folie luttant contre la Raison. L'acteur Saveliev a moins cherché cette fois-ci la ressemblance physique qu'il n'a poussé à ses dernières limites un cabotinage hystérique. Encore que Hitler ait été loin d'en être exempt, on est gêné par cette outrance dans l'avilissement de l'ennemi. L'agonie dans le bunker de la Chancellerie a été dans sa réalité une tragédie assez sinistre pour qu'on ne la gâte pas par de ridicules inventions comme celle de la secrétaire qui supplie Hitler de ne pas inonder le métro parce que son fils s'y trouve (et qui, plus tard, inexplicablement, buttera dans le cadavre de ce fils en sortant de l'abri). Ce n'est pas l'histoire selon Marx, c'est l'histoire racontée par les frères Marx.

LE DINER DES TROIS CENTS ORGANISÉ PAR LE BARON R. L'ESPÉE, DE G. A DR. : COMTES A. DE CONTADES, ANTENORE PATINORE ET LA COMTESSE DE ROVASEND

Soirs de Deauville... et d'ailleurs

PAR MARCEL IDZKOWSI

LE grand « Bi » s'en est allé dans un bruit d'enfer, mais cette apothé pyrotechnique et populaire fut particulièrement réussie.

Dans le parc de Bagatelle, c'est la fête des Maires (que l'on m'excu mais je lis beaucoup les chroniques de mes confrères sur le Tour France) : M. Pierre de Gaulle accueille ses hôtes et M. Vincent Auri président de la République. Le maire de Moscou, un Carnera d'au delà rideau de fer, fut très remarqué pour sa haute taille. Il était très entouré !

Aux Ambassadeurs, le baron Roland de l'Espée a organisé, comme cha année, le bal des Trois Cents au profit des évadés de guerre et de le passeurs. Pour leurs parures, les dames s'inspirèrent d'un thème flatteur : fleurs. Et, fleurs parmi les fleurs, les ravissantes créatures qui dînai aux chandelles nous semblèrent plus belles encore.

Chaque été nous ramène une étincelante cargaison de Hollywood et New-York. Parmi nos hôtes de marque j'ai eu la joie de rencontrer W. Disney.

Ce grand « businessman », dont le studio (j'allais écrire l'usine) empl sept cents personnes, n'en demeure pas moins un merveilleux créateur restera toujours le seul poète de l'écran.

Deauville. Pour une fois je n'aperçois ni les cheveux roses de Martine Ca ni une nouvelle tenue d'amiral du commodore Drouilly... Mais M. Ju Romains et Me Maurice Garçon. Rien ne m'étonne jamais dans la capit de la Riviera normande, et j'en conclus aussitôt que l'Académie franç avait ouvert une succursale à Deauville, mais à la vue de Mme Simone, la duchesse de La Rochefoucauld, de Mme Fossorier-Mary Morgan, de J Kessel, de Francis Ambrière, de Pierre Descaves, de Jacques Nels et marquis d'Archangues je me souvins que J.-P. Dorian avait organisé « le p des Neuf », ainsi nommé parce qu'ils sont quinze.

Le jury de ce prix littéraire dîna aux Ambassadeurs et le lendemain réunit au Normandy pour décerner la palme à Mme Béatrice Beck, aut d'*une Mort singulière.*

Les journalistes présents à Deauville se réunirent pour constituer « le p des Neuf brouillés », mais, épuisés par la recherche de ce titre, ne trouvèr aucun lauréat digne d'être couronné. Seul M. Vermot, d'ailleurs, aurait être élu !

Malgré les préoccupations hautement littéraires du Tout-Deauville pense, la vie n'en continue pas moins, et si Ali Khan se cache dans sa ville, boursiers des capitales européennes s'affrontent au tennis et au golf. finance internationale se dispute sur les greens, et le tapis vert de Norman vaut bien celui des conseils d'administration.

Don inaugure un nouveau night-club, « la Malibran », où Lucienne Bo nous parlera d'amour.

Sem va avoir sa rue à Deauville, et François-André, dont l'itinéraire ha tuel l'amène de Deauville à Cannes en passant par son Ardèche natale et Neufchelles, dont il est le maire inamovible, est allé pour la première fois sa vie... à Honfleur.

Notre poète du tourisme a aussitôt convoqué les maires de la contrée, a lesquels il a discuté d'un projet qui lui tient à cœur : l'épanouissement de

GÉNÉRALE KŒNIG ET SIR CHARLES MENDL, LE JEUNE MARIÉ, DINAIENT ALEMENT AUX « 300 », AINSI QUE LA JOLIE STAR HOLLYWOODIENNE GENE ERNEY, QUI EST LA FEMME DE NOTRE CONFRÈRE AMÉRICAIN IGOR CASSINI.

viera normande. « D'ici vingt ans, ce sera au point », dit joyeusement ançois-André.
Golf, tennis, polo, baccara, bains de mer, régates, escrime, tournois de dge, courses de chevaux. Le grand prix de la Chanson française. Avant-emières cinématographiques. Le Ballet du marquis de Cuevas. Line Renaud. dré Dassary (il a remporté un réel triomphe). Charles Trenet. Patachou. r aux pigeons. Le Brummel... Voilà à peu près le programme de Deauville ci septembre. Rien que d'y penser... cela évoque pour moi la Grande Saison Paris !

ES MAIRES ÉTRANGERS A BAGATELLE

LA RÉCEPTION DES MAIRES DES CAPITALES ÉTRANGÈRES A BAGA-LLE, M. VINCENT AURIOL PRÈS DE M. YASNOV, MAIRE DE MOSCOU.

WALT DISNEY EST A PARIS

. : A SA DESCENTE D'AVION, WALT DISNEY ENTOURÉ DE SA FEMME ET DE SES UX FILLES. A DR. : LE PÈRE DE BLANCHE NEIGE INTERVIEWÉ AU MICRO.

L'OPINION D'YVES GANDON

SUR « UN HOMME DE TROP »
ET SUR
LE « CORNETTE CHRISTOPH RILKE »

APRÈS les concours du Conservatoire presque tous les théâtres parisiens annoncent leur clôture annuelle. Les critiques dramatiques se préparent à émigrer en province, où les festivals les attendent : Perpignan, Arras, Avignon. Quelques scènes, cependant, donnent des spectacles de vacances à l'usage des provinciaux et des étrangers. D'autres s'ouvrent provisoirement à de jeunes troupes, à qui est ainsi offerte l'occasion de faire leurs preuves avec des pièces nouvelles. Il faut admettre qu'aucun chef-d'œuvre n'a encore été révélé au public dans une occasion comme celle-là, mais qui sait ?

Je m'étais donc rendu l'autre soir au théâtre de la Renaissance, animé des meilleurs intentions. Jean Darcante, soufflant un peu après les deux cent cinquante représentations de *Ce soir à Samarcande,* avait prêté son plateau à M. Sylvain Dhomme, metteur en scène révélé par le concours des jeunes compagnies. *Le Chant de l'amour et de la mort du cornette Christoph Rilke,* poème écrit par Rainer-Maria Rilke à la gloire de son aïeul, devait précéder, dans une adaptation scénique tirée de la traduction de Maurice Betz, la création d'*un Homme de trop,* pièce signée d'un nom inconnu, celui de M. Georges Garampon.

M. Sylvain Dhomme en « théâtralisant » Rilke a certainement cru faire œuvre pie. Je ne voudrais pas le contrister en lui disant que son entreprise était, dès l'origine, vouée à l'échec. Car, pour porter valablement un poème à la scène, et singulièrement un poème de Rilke, qui suggère bien plus qu'il n'exprime, il faut ou bien ajouter au texte, et c'est pour le moins le traiter cavalièrement, ou bien combler ses trous d'ombre par des images muettes, par le déplacement et la mimique des acteurs, c'est-à-dire que le metteur en scène se substitue au poète et impose au spectateur une certaine façon de comprendre l'œuvre, dont l'arbitraire est évident. La substance intime d'un poème est dans le mot ; si vous ajoutez l'image visuelle, vous ne pouvez que le dénaturer.

Cette question de principe une fois réglée, je reconnaîtrai bien volontiers que M. Sylvain Dhomme a mis beaucoup de noblesse et d'ingéniosité dans son interprétation plastique du poème. Les trois cavaliers, le cornette, la Mort, les deux danseuses et l'Amour tracent de vives arabesques autour du texte déclamé à plusieurs voix. Mais Rilke est-il vraiment servi par cette sorte de ballet parlé ? Le substrat verbal nous en émeut-il davantage ou même autant qu'à la simple lecture ? Je n'en jurerais pas.

Un Homme de trop, de M. Georges Garampon, est une pièce ambitieuse. Un acte seulement, mais dense, nourri, chargé d'intentions. De l'aveu de l'auteur il s'agirait d'une broderie dramatique sur le thème de l'orgueil, l'orgueil qui « a toujours prétendu, depuis que l'homme existe, renaître comme le phénix et laisser dans la mémoire une image de feu, mais n'a jamais réussi qu'à s'abîmer dans la cendre ». Soit ! L'ennui, c'est que M. Garampon, situant son action dans un pays indéterminé et empruntant de-ci de-là des pièces et des morceaux à une histoire toute récente, n'a pas réussi à faire du tout un tissu solide et cohérent. Qu'est-ce que ce Ferrare, dictateur battu, qui se retrouve un soir avec tout son état-major dans une sorte de cave ou de grange alors que l'ennemi approche ? Mussolini ? Si l'on veut. Hitler ? Peut-être. On opinerait pour Mussolini, car sa maîtresse, la Strozzi, l'accompagne. Il est vrai que le général Fréhaut, avec toute sa ferblanterie sur la poitrine, sa corpulence, son parler brutal, évoque assez Goering. Qu'importe, d'ailleurs ? Mais qu'on s'interroge sur le compte de ces personnages de fiction, qu'on cherche à les identifier, cela montre déjà qu'ils ne se définissent pas suffisamment eux-mêmes, qu'ils n'imposent pas leur autonomie.

En fait la pièce se réduit à un long dialogue, d'abord entre les officiers de l'état-major, qui commentent le désastre et chargent Ferrare, puis entre le dictateur et les mêmes officiers. Les uns n'ont d'autre souci que la fuite qui les sauvera, les autres voudraient que Ferrare les accompagnât et ne désespèrent pas d'un retour de fortune. Finalement l'orgueilleux reste seul et se fait tuer par les premiers soldats ennemis. On pousse son cadavre du talon. C'est tout.

C'est tout et ce n'est pas assez pour notre goût, car la démonstration manque de vigueur et apparaît même superfétatoire. On s'intéresse peu à Ferrare, dont la psychologie est à la fois sommaire et confuse. M. Garampon semble avoir pensé qu'il était possible de faire une pièce sans sujet. Ce n'est pas seulement le métier qui lui fait défaut dans *un Homme de trop,* c'est la capacité d'imaginer une intrigue, de la gonfler d'épisodes significatifs. Reste qu'il montre une certaine force dans le dialogue et qu'il dispose d'une vraie langue de théâtre. Mais l'imagination n'est pas un don moins précieux, et l'intérêt anecdotique a son importance.

La mise en scène de Sylvain Dhomme est très étudiée et, bien que je n'aie pas clairement compris l'utilité de certains bruits de coulisse, on peut le louer de son effort. Lucien Nat, Marcel Raine et Sylvain Dhomme lui-même sont les meilleurs interprètes. Enfin il faut accorder une mention à Jacques Noël pour son tragique décor.

LA CHUTE D'UNE IDOLE

La défaite de Ray « Sugar » Robinson face au jeune mulatre britannique Randolph Turpin le 10 juillet, a Londres, est l'événement de la saison. Sugar, si doué pour son art qu'il semblait qu'aucun pugiliste ne l'ait jamais égalé a aucune époque, est descendu de son piédestal. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'un coup reçu au début d'un combat peut amoindrir considérablement la valeur d'un boxeur. Et Turpin est de taille a donner un coup de ce genre. La revanche, déja envisagée, fixera la valeur respective de ces deux « ténors » du ring.

PETITES CHRONIQUES

COURRIER MÉDICAL

Le congrès des médecins catholiques

Le thème du V[e] Congrès international des médecins catholiques, qui vient de se tenir à Paris au centre Marcellin-Berthelot, portait sur la position du médecin catholique devant l'éveil de la conscience morale chez l'enfant. La séance inaugurale était honorée de la présence de LL. EE. M[gr] le nonce et M[gr] Courbe, secrétaire général de l'Action catholique. Après l'allocution du docteur H. Grenet, président, les discours du professeur Gedda

Pendant le discours du D[r] Grenet.

(de Rome), de M. Roger Millot, président de *Pax Romana,* et un rapport du docteur L. Michon, secrétaire général, le R. P. Tesson a présenté un exposé introductif : « la Conscience morale, données théologiques. » Les seuls titres des principaux rapports montrent l'intérêt exceptionnel de ce congrès : étude générale de la formation de la conscience morale chez l'enfant ; la formation de la conscience morale chez l'enfant dans le milieu familial ; problèmes posés par la formation de la conscience morale dans les collectivités ; la psychanalyse chez les enfants atteints de troubles du comportement ; formation de la conscience morale chez l'enfant infirme ; rôle des facteurs morbides organo-psychiques sur la conduite morale de l'enfant. Ces études, discutées par d'éminents maîtres français et étrangers, ne peuvent qu'intéresser au plus haut point médecins, moralistes, psychologues et éducateurs.

R.-J. M.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Hommage à une sainte

Amboise, ville où elle vécut plus de vingt années, a commémoré le souvenir de sainte Jeanne de France.

Après une messe solennelle au cours de laquelle S. Exc. M[gr] Grente, archevêque-évêque du Mans, prononça le panégyrique de la sainte une évocation historique, *Jeanne de France, reine vivante,* fut donnée sur la terrasse du château.

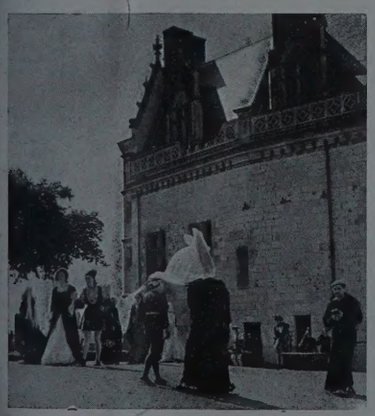

LÉGION D'HONNEUR

Nous relevons avec grand plaisir dans la récente promotion de la Légion d'honneur du ministère de l'Information la nomination comme chevalier de notre collaborateur Antonin-Pierre Jullien, directeur de fabrication à *France-Illustration.* Cette distinction vient récompenser heureusement l'un des techniciens les plus avertis et les plus consciencieux de l'imprimerie parisienne. La direction, l'administration, la rédaction et les services techniques de notre revue adressent au nouveau chevalier leurs affectueuses félicitations.

Parmi les nouveaux légionnaires de la même promotion figurent notamment nos confrères Paul Renaudon, chef des services photographiques de *France-Soir,* et Léon Chadé, directeur de l'*Est Républicain.*

CONCOURS INTERNATIONAL DE TIR

Représentées chacune par une équipe de dix-neuf hommes, les armées américaine, belge, britannique, danoise, française, hollandaise, luxembourgeoise et norvégienne ont disputé en zone anglaise d'occupation un concours de tir. Devançant la représentation des U. S. A., l'équipe de Grande-Bretagne s'est adjugé le trophée, un buste en bronze du général Leclerc, exécuté par les sculpteurs Joël et Jan Martel. Cette récompense était offerte par Sir Eugen Millington-Drake K. C. M. G., ancien ministre de Sa Majesté britannique, président du comité de réception de la XIV[e] Olympiade.

NOUS AVONS LU POUR VOUS

Vingt-cinq ans d'élégance parisienne : de 1925 à 1950.

Ce livre consacré aux modes ne traite donc que du démodé. C'était le danger. On a su l'éviter. Il convient d'en féliciter Geneviève Perreau, son discret maître d'œuvre, à qui fut confié par Marcel Rochas le soin de recueillir sur ce thème les éléments d'un album exhaustif. On aurait pu céder à de faciles attendrissements sur les grâces d'un trop proche passé. De tout ce qui se rapporte aux élégances parisiennes dans la vie mondaine et artistique on a voulu au contraire ne nous montrer que le meilleur et le plus digne. C'est la magnificence de la futilité.

L'illustration constitue une anthologie précieuse et fort démonstrative.

La mesure du temps est marquée par des textes qui ont été écrits par Colette, Mac Orlan, André Salmon, Jean Cocteau, Henri Sauguet, la princesse Bibesco, Marcel Jouhandeau, Louis Jouvet, Germaine Beaumont et Audiberti.

ETTELBRUCK

Point de jonction du tourisme luxembourgeois, Ettelbruck, détruite par la guerre, est une ville moderne.

L'Alzette, la Sûre et la Wark, rivières poissonneuses, y passent et offrent aux pêcheurs l'occasion de réussir magnifiquement dans leur sport favori. Le canotage s'y pratique aussi dans des coins tout à fait charmants.

Ses hôtels sont confortables et tout à fait modernes. Nous recommandons spécialement :

Hôtel des Ardennes
Hôtel Beck
Hôtel Cames
Hôtel Central
Hôtel du Chemin de Fer
Hôtel de la Fédération Agricole
Hôtel Herckmans
Hôtel Kohner
Hôtel du Luxembourg
Hôtel Thilges

et l'Auberge de Jeunesse, construite en 1949, gaie, confortable et reconnue par la Centrale des Auberges luxembourgeoises.

MONDORF-LES-BAINS

(GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG)

OUVERT DU 1[er] MARS AU 1[er] NOVEMBRE

FOIE - INTESTIN
NUTRITION - RHUMATISME
FOIE COLONIAL

NOUVEAU CASINO
CENTRE TOURISTIQUE

CONCENTRÉS DE MONDORF-ÉTAT
AMPOULES BUVABLES AVEC COMPRIMÉS
EN VENTE DANS LES PHARMACIES

RENSEIGNEMENTS : Établissement Thermal, Tél. 59 - Syndicat d'initiative.

Les vins luxembourgeois sont estimés pour leurs qualités et leurs crus réputés.

LE GROUPEMENT

DES

CAVES COOPÉRATIVES

DE LA

MOSELLE LUXEMBOURGEOISE

est l'organisme viticole le plus puissant en groupant 70 % de la production totale, savoir :

Cave Coopérative des vignerons de et à Grevenmacher (Grand-Duché)

Cave Coopérative des vignerons de et à Wormeldange -

Cave Coopérative des vignerons de et à Greiveldange -

Cave Coopérative des vignerons de et à Stadbredimus -

Cave Coopérative des vignerons de et à Wellenstein -

Cave Coopérative des vignerons de et à Remerschen -

Adressez-vous pour tout renseignement à une des Caves Coopératives précitées

PETITES INVENTIONS TECHNIQUES NOUVELLES

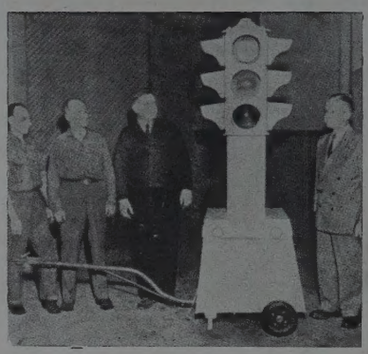

POUR LES AUTOMOBILISTES

Ce signal portatif est muni d'un générateur qui le rend entièrement autonome. Monté sur roues à pneumatiques, il peut être amené rapidement sur place pour régler la circulation à l'endroit où un accident, une manifestation, un défilé ont créé un « embouteillage ». Chargé, il peut fonctionner seul pendant une vingtaine d'heures.

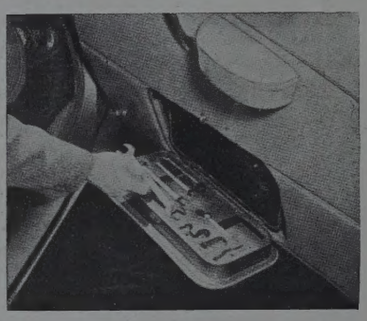

Plusieurs firmes ont adopté pour leurs nouveaux modèles cette boîte à outils encastrée dans la portière avant. Une pression du doigt sur le bouton de fermeture, et les outils usuels sont à portée de la main.

FOURRURES DE NYLON

Dans les nouveaux équipements destinés à l'aviation américaine, la protection contre le froid a été spécialement étudiée. Cette « parka » imperméable comporte un capuchon doublé de fourrure. Cette dernière réchauffe l'air respiré par le pilote. En dépit des apparences, il ne s'agit pas d'une fourrure animale, mais de fibres de nylon traitées et fixées sur un tissu de coton caoutchouté.

ENDUIT POUR CANOES

Un nouvel enduit plastique destiné aux constructeurs d'embarcations légères vient d'être mis au point. Placé entre les placages de bois au moment du montage, il rend l'ensemble indéfiniment étanche, même si l'embarcation n'ayant pas servi depuis plusieurs mois est sèche. Le produit préserve le bois de toutes les moisissures.

LIQUIDE IMPERMÉABLE

Les équipements « radar » des avions modernes ne peuvent être métalliques, tous les métaux interceptant les signaux que l'appareil doit enregistrer. Les matières plastiques sont érodées par la pluie lorsque l'avion est lancé à grande vitesse. Le caoutchouc synthétique vient les protéger en pulvérisations qui laissent une couche protectrice dont l'épaisseur est de l'ordre du millième de millimètre.

UN « CADDIE » TÉLÉCOMMANDÉ

Pour les amateurs de golf, voici le dernier accessoire à la mode : un chariot commandé à distance par un minuscule poste de radio. Grâce à ce dernier, le sac contenant clubs et balles suit son propriétaire tout le long du parcours. L'appareil est en même temps... tondeuse à gazon !

POUR LES CHASSEURS D'IMAGES

Voici un perfectionnement que sauront apprécier sportifs et touristes : ces jumelles de précision comportent un minuscule appareil photographique dont l'objectif se règle automatiquement comme les lentilles de visée. Utilisant le film « petit format » ordinaire, l'appareil est doté d'un télé-objectif et d'un obturateur fonctionnant à 1/25, 1/50 et 1/100 de seconde. Le déclencheur est facilement manœuvrable tout en suivant une scène à l'aide des jumelles.

CLAUDE THOMAS.

Trains directs : PARIS-VALS

HÔTELS et VILLÉGIATURES

CÔTE D'AZUR

Au GRAND HOTEL du CAP FERRAT
entre NICE et MONTE-CARLO - Tél. 250-20.
T. les joies de l'été. Son site - Sa piscine - Sa plage.

SUISSE

RHEINFELDEN, près Bâle (Suisse)
BAINS SALINS SCHUTZEN
Cœur, rhumatismes,
retour d'âge prématuré.

VOUS POUVEZ PASSER

VOS VACANCES GRATUITEMENT

EN PARTICIPANT AU

GRAND CONCOURS

DE

PHOTOGRAPHIES

DE

France ILLUSTRATION

CHAQUE SEMAINE

UN PRIX

DE

10.000 FRANCS

SERA DÉCERNÉ

A LA MEILLEURE

PHOTOGRAPHIE

OU

AU MEILLEUR

REPORTAGE

PHOTOGRAPHIQUE

QUE NOUS AURONS REÇUS

★

ADRESSEZ VOS ENVOIS AU

Rédacteur en chef

« France-Illustration »

13, rue Saint-Georges

Paris-9e

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE VOTRE PROPRE PHOTOGRAPHIE A L'ENVOI, CAR NOUS PUBLIERONS LA PHOTOGRAPHIE PRIMÉE ET CELLE DE SON AUTEUR.

LES ÉCHECS (N° 89)

Solution du problème n° 90, par Comins Mansfield, Good Companion, mars 1917.

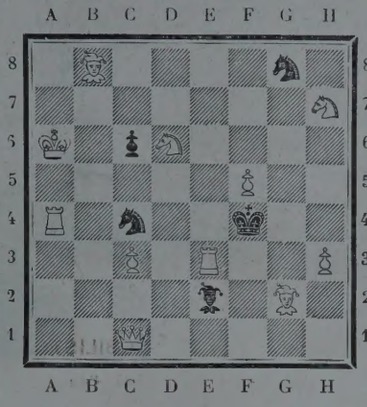

Les blanc jouent et font mat en deux coups.

1. Fg2-é4 ! (menace 2. Cd6×ç4 mat) 1. ... Cç4×d6+. — 2. Fé4-d3 mat.
Ou 1. ... Cç4-é5+. — 2. Té3-d3 mat.
Ou 1. ... Cç4×é3+. — 2. Cd6-b5 mat.
Ou 1. ... Cç4-d2+. — 2. Cd6-ç4 mat.

La clef 1. Fg2-é4 ! qui ouvre une case de fuite (é5) au roi noir, déclue le cavalier noir et semble affaiblir les blancs en exposant leur roi à une série d'échecs à la découverte qui étaient impossibles dans le diagramme initial est une pure merveille ! Ce problème est un joyau des mats en deux coups.

Problème n° 91, par Gilberg, 1er prix, Danbury News, 1881.

Les blancs jouent et font mat en deux coups.

ANDRÉ CHÉRON.

DIEKIRCH

Ses Hôtels Recommandés :

HOTEL BEAU-SÉJOUR

Propriétaire :

Math. HOURT-REILES

HOTEL BEAU-SITE

Propriétaire :

G. GOETZ-THIRION

HOTEL DE L'EUROPE

Propriétaire :

Ch. FERBER

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE, palais de Justice de PARIS, le mercredi 25 juillet 1951, à 14 heures.

30 APPARTEMENTS AVEC PARTIES COMMUNES composant L'IMMEUBLE sis

4 et 6, RUE DE FURSTENBERG, A PARIS

I — RUE DE FURSTENBERG, N° 4

1er lot :	LOCAUX COMM., rez-de-chaussée, gauche	M. à p.	500.000 fr.
2e lot :	LOCAUX COMM., rez-de-chaussée, droite	M. à p.	400.000 fr.
3e lot :	APPART., 1er étage face	M. à p.	450.000 fr.
4e lot :	APPART., 1er étage gauche	M. à p.	500.000 fr.
5e lot :	APPART., 2e étage sur rue et place	M. à p.	410.000 fr.
6e lot :	APPART., 2e étage gauche	M. à p.	600.000 fr.
7e lot :	APPART., 3e étage face gauche	M. à p.	700.000 fr.
8e lot :	APPART., 4e étage face	M. à p.	400.000 fr.
9e lot :	APPART., 4e étage gauche	M. à p.	350.000 fr.
10e lot :	ATELIER ART., 5e étage gauche	M. à p.	150.000 fr.

II — RUE DE FURSTENBERG, N° 6

11e lot :	LOCAUX COMM., rez-de-chaussée, gauche	M. à p.	500.000 fr.
12e lot :	LOCAUX COMM., droite	M. à p.	200.000 fr.
13e lot :	LOCAUX COMM., rez-de-chaussée, 2e porte droite	M. à p.	100.000 fr.
14e lot :	LOCAUX COMM., rez-de-chaussée	M. à p.	60.000 fr.
15e lot :	LOCAUX COMM., rez-de-chaussée, gauche	M. à p.	160.000 fr.
16e lot :	APPART., 1er étage gauche	M. à p.	600.000 fr.
17e lot :	1° APPART., 1er étage droite ; 2° PAV., rez-de-chaussée.	M. à p.	2.000.000 fr.
18e lot :	APPART., 2e étage, escalier A, face	M. à p.	600.000 fr.
19e lot :	APPART., 2e étage, escalier B	M. à p.	600.000 fr.
20e lot :	APPART., 3e étage, escalier A, droite	M. à p.	400.000 fr.
21e lot :	APPART., 3e étage, escalier A, face	M. à p.	450.000 fr.
22e lot :	APPART., 3e étage, escalier B	M. à p.	500.000 fr.
23e lot :	APPART., 4e étage, escalier A, droite	M. à p.	300.000 fr.
24e lot :	APPART., 4e étage, escalier A, face	M. à p.	300.000 fr.
25e lot :	APPART., 4e étage, escalier B	M. à p.	400.000 fr.
26e lot :	APPART., 5e étage, escalier A, droite	M. à p.	200.000 fr.
27e lot :	APPART. ATEL. ART., 5e étage, escalier A, droite	M. à p.	200.000 fr.
28e lot :	APPART., 5e étage, face escalier A	M. à p.	100.000 fr.
29e lot :	APPART. ATELIER ART., 5e étage, escalier B, face	M. à p.	300.000 fr.
30e lot :	APPART. ATELIER ART., 5e étage, escalier B, gauche.	M. à p.	350.000 fr.

S'adresser à Me ROBERT LE SOURD, avoué, 27, quai Anatole-France. JOSSET, notaire, 5, quai Voltaire, et GORNAUD, gérant, 83, avenue Kléber.

Vente au palais de Justice, à Paris, le samedi 28 juillet 1951, à 14 heures,

Grand Hôtel Particulier

comprenant plusieurs corps de bâtiments,

Avenue Kléber, n° 51

et rue Galilée, 1 *bis*, Paris (16e arr.), superf. 457 m². LIBRE DE LOCATION. MISE A PRIX : 20.000.000 de francs. S'adresser : Paul BAZILLE, avoué, 241, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris; GERMAIN, syndic, 7, rue Christine, Paris. Et sur les lieux pour visiter.

VENTE pal. de Just., à Paris, le 28 juil. 1951, à 14 h., GRANDE PROPRIÉTÉ, sise à

RUEIL-MALMAISON (S.-et-O.)

12, bd Richelieu. Superf. 52.452 m2 env. LIBRE de LOCATION. Dépend. occ. M. à p. : 12.000.000 de francs. S'adresser pour rens. à : 1° Me GIRY, avoué à PARIS, 78, bd Malesherbes ; 2° ADMINISTR. des DOMAINES, 9, rue de la Banque, à PARIS.

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

FRANCE-ILLUSTRATION MONDE ILLUSTRÉ 13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
GEORGES OUDARD
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégr. : ÉDIFRANCILUS

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.
L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale »
L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les trois numéros spéciaux traditionnels : « Noël », « Salon de l'Auto » et « Printemps ».
L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux traditionnels, et les 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

★

Les numéros « spéciaux d'actualités » sont servis sans augmentation de prix aux abonnés des quatre catégories.

Le supplément littéraire et théâtral, réservé aux seuls abonnés, paraît avec le 2e et le 4e numéro de chaque mois.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an...	4.400	5.600	6.000	7.200
6 mois...	2.200	2.800	3.000	3.600

ÉTRANGER

Abonnements payables soit en dollars, livres, francs suisses, escudos, soit en monnaie du pays (au cours officiel), soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an...	5.400	6.950	7.250	8.800
6 mois..	2.700	3.475	3.625	4.400

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : 50 fr. — Frais d'envoi : 3 fr. 50 par fascicule.

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 3e trimestre 1951. N° 147. — Printed in France.

SEULS FABRICANTS
TISSAGES VOIRON-CHARTREUSE

LA MARQUE SUR LISIÈRES ★★★ IMPRESSIONS DE LYON ★★★ SOU NE SE FROISSE PAS VOUS GARANTIT UN COTON DE QUALITÉ